

1595

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

**Le domaine des arts à travers
la production éditoriale française :
conséquences sur la politique d'acquisition
d'une bibliothèque d'art**

Véronique Meunier

**sous la direction de Michel Melot
Conseil Supérieur des Bibliothèques**

1993

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



803776G

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

Le domaine des arts à travers
la production éditoriale française :
conséquences sur la politique d'acquisition
d'une bibliothèque d'art

Véronique Meunier

stage effectué sous la responsabilité
et la direction de Michel Melot,
au Conseil Supérieur des Bibliothèques
du 05-07-93 au 08-10-93

1993

1993
DCB
21



**LE DOMAINE DES ARTS A TRAVERS LA PRODUCTION EDITORIALE
FRANCAISE : CONSEQUENCES SUR LA POLITIQUE D'ACQUISITION D'UNE
BIBLIOTHEQUE D'ART**

Véronique Meunier

RESUME : Dans la production éditoriale française répertoriée par Livres-Hebdo, on peut relever près de trois mille références susceptibles d'intéresser une bibliothèque d'art. Or ce nombre est inférieur à la réalité.

La politique d'acquisition d'une bibliothèque d'art peut se définir par ses limites : nature des supports, fonctions de la bibliothèque et rapports avec les institutions environnantes, bornes géographiques et chronologiques du fonds et enfin disciplines qu'il recouvre.

DESCRIPTEURS : France ; édition ; histoire art ; bibliothèque spécialisée ; acquisition ; développement collection.

ABSTRACT : In the French publishing output listed by Livres-Hebdo, we can find three thousand references of interest to an art library. This number is in fact underestimated.

The acquisitions policy of an art library can be defined through its limits : the kinds of mediums, the duties of the library and its links with surroundings institutions, the spatial and chronological boundaries of the collection and finally, the fields covered.

KEYWORDS : France ; publishing ; art history ; special library ; acquisition ; collection development.

AVANT-PROPOS

Lorsqu'à la fin du mois d'avril de cette année, nous avons rencontré pour la première fois M. Michel Melot, nous n'avions finalement qu'une vague idée du sujet de stage qu'il allait nous proposer. A l'issue de cette entrevue, notre curiosité était définitivement éveillée. Nous aspirions à répondre à toutes les questions que M. Michel Melot nous avait soumises : qu'est-ce qu'une bibliothèque d'art ? Que doit-elle acheter ? Dans les classifications et les thesauri, avec quels concepts, quelles disciplines, l'art est-il en relation ? Sous quelles rubriques de catalogues d'éditeurs, les ouvrages utiles à une bibliothèque d'art sont-ils classés ? Le souhait du Président du Conseil supérieur des bibliothèques était en fait que nous menions une réflexion utile à la mise en place d'une politique d'acquisition dans le cadre d'une bibliothèque d'art.

Tandis que ma collègue, Valérie Sueur, fondait sa recherche sur la définition des champs sémantiques de l'art à partir des classifications existantes, nous avons tenté d'évaluer ce qui dans la production éditoriale française était susceptible de concerner une bibliothèque d'art.

Le stage est désormais terminé et dans une large mesure, les questions demeurent. Nous espérons cependant que ce travail apportera sa modeste contribution à une réflexion qu'il faut souhaiter la plus vaste possible.

Qu'il nous soit permis d'adresser nos plus vifs et sincères remerciements à Michel Melot. Par sa constante disponibilité, ses conseils judicieux et sa gentillesse, il a su parfaitement guider notre recherche.

Notre gratitude va également à sa secrétaire Marie-Dominique Nicolas. Sa serviabilité n'a jamais été prise en défaut et elle nous a chaleureusement accueilli au Conseil supérieur des bibliothèques.

Cette étude n'aurait pas été possible sans les nombreux conservateurs de bibliothèques que nous avons rencontrés. Tous ont accepté de répondre à l'ensemble de nos questions sans ménager leur temps. Qu'ils en soient ici une nouvelle fois remerciés.

Nous voudrions enfin remercier du fond du coeur notre collègue et amie Valérie Sueur qui nous a "supportée" durant ces trois mois et dont la bonne humeur constante a eu raison des "doutes métaphysiques" qui nous assaillaient parfois !

INTRODUCTION

Les bibliothèques d'art sont en pleine ébullition. Les projets fourmillent : le 21 juillet dernier, lors d'une conférence de presse, M. Jacques Toubon, ministre de la Culture et de la Francophonie, a commandé une étude de faisabilité pour la création d'un Institut national d'histoire de l'art sur le site de la rue de Richelieu et de la rue de Vivienne. Dans quelques jours aura lieu à Besançon la réunion nationale des bibliothèques d'art. Au même moment paraîtra le répertoire des bibliothèques d'art françaises, réalisé par Marie-Claude Thompson et Catherine Schmitt. En 1995, devrait être inaugurée une grande bibliothèque-filmothèque consacrée exclusivement au cinéma...

Devant cette effervescence, il nous a semblé utile de réfléchir au concept même de "bibliothèque d'art". Que doit-on entendre par ce terme ? Quels domaines, quelles disciplines, une bibliothèque d'art doit-elle ou peut-elle couvrir ? Quelle politique d'acquisition doit-elle mener ? Quel budget prévoir ? Quels écueils peut-elle rencontrer ? Pour tenter d'apporter des réponses concrètes à ces questions, nous nous sommes fondée sur la production éditoriale française. Face à l'ampleur de la tâche, nous avons volontairement restreint le sujet à la France d'une part et aux monographies d'autre part, laissant à d'autres le soin d'analyser la production étrangère et les revues¹. Nous avons également renoncé à étudier les différents médias susceptibles d'intéresser une bibliothèque d'art, préférant nous concentrer sur le support papier. Il va sans dire que toutes ces restrictions relèvent du caractère même du stage et qu'il serait vivement souhaitable que l'on se penche sur toutes ces pistes demeurées en suspens.

Précisons enfin que nous nous sommes placée dans la perspective d'une politique d'acquisition courante pour une bibliothèque spécialisée. Les acquisitions nécessaires au fonds de référence ont d'ailleurs déjà été en grande partie étudiées en 1992 par un groupe de travail mis en place par Françoise Benhamou, alors secrétaire de l'Association de préfiguration de la Bibliothèque nationale des arts. Les résultats en sont partiellement publiés dans le rapport sur ce projet, édité l'an passé par la Documentation Française.

Nous avons orienté notre travail dans deux directions principales : dans un premier temps, à partir du dépouillement de Livres-Hebdo, nous avons tenté de chiffrer les publications susceptibles de figurer dans une bibliothèque d'art. Dans le prolongement de cette étude, nous avons cherché à évaluer la production mal représentée (ou pas du tout représentée) dans Livres-Hebdo. En nous appuyant sur cet inventaire, nous avons ensuite traduit les références sélectionnées par la délimitation de la politique d'acquisition d'une bibliothèque d'art.

¹ Une bonne base de départ figure dans l'article consacré aux revues d'art dans La revue des revues, N° 5 et 6, 1988, p. 82-97 et 60-77.

I. LA PRODUCTION EDITORIALE FRANCAISE DE LIVRES SUR L'ART : TENTATIVE D'EVALUATION

A. LA BASE DE DEPART : LIVRES-HEBDO

1. Le choix de Livres-Hebdo

Il peut sembler curieux d'avoir retenu Livres-Hebdo comme base de départ de ce travail. En effet, rares sont les conservateurs de bibliothèques d'art à utiliser cet hebdomadaire pour effectuer leurs acquisitions. La plupart établissent leurs choix à partir de catalogues édités par des librairies spécialisées, le plus souvent étrangères, Harrassowitz à Wiesbaden, Erasmus à Amsterdam, Centro Di et Casalini Libri à Florence, Dawson à Londres pour ne citer que les plus importantes. Ils consultent également les notices critiques des revues d'art et les bibliographies sélectives françaises² et étrangères.

Cependant, il nous a paru intéressant de débiter cette étude par le dépouillement systématique de Livres-Hebdo. Dans ce choix, le facteur "temps" est intervenu bien sûr puisque nous ne disposons que de trois mois pour mener à bien ce travail ; or la consultation des catalogues d'éditeurs risquait d'occuper de très nombreuses journées. La possibilité d'en omettre certains n'était pas non plus à exclure.

Nous avons également très rapidement renoncé à utiliser les catalogues des librairies spécialisées car cela impliquait d'accepter leurs choix, leur définition de l'art. Notre principe de départ était au contraire de disposer d'un panorama aussi vaste que possible et, à partir de là, d'établir notre propre sélection.

La Bibliographie Nationale Française proposait ce large et neutre éventail mais, outre le fait qu'elle n'est guère utilisée par les bibliothécaires dans leur travail d'acquisition, elle ne permettait pas de "coller" à l'actualité éditoriale d'une année. En effet, elle est fondée sur le Dépôt Légal et dépend de ce fait du bon vouloir des éditeurs. D'autre part, contrairement à Livres-Hebdo, elle ne contient pas de résumé à la fin de chaque notice. Or ces petits commentaires nous ont été bien utiles lorsque les titres des livres étaient peu explicites.

Enfin, devant le dénigrement systématique des conservateurs de bibliothèques d'art face à Livres-Hebdo, il nous a paru intéressant d'évaluer cet instrument, de le comparer à d'autres outils de travail et d'en déterminer les limites.

2. La démarche

Une fois Livres-Hebdo choisi, nous avons retenu une année de référence, en l'occurrence 1992. Celle-ci nous a semblé intéressante car encore très proche de nous,

² Parmi celles-ci, signalons le Supplément bibliographique semestriel du Bulletin d'informations architecturales et Critique d'art : bulletin critique et bibliographique dont le premier numéro est paru en mai dernier.

mais bénéficiant déjà de statistiques et reflétant bien les tendances de l'édition française évoquées précédemment.

A partir de là, nous avons dépouillé systématiquement la rubrique des "livres de la semaine" des quarante-cinq numéros couvrant l'année 1992.

Pour sélectionner les références susceptibles d'intéresser une bibliothèque d'art, il nous fallait déterminer ce que, selon nous, recouvrait ce concept. Après avoir constaté que de nombreuses bibliothèques d'art restreignaient leurs champs d'investigation aux beaux-arts, nous avons opté pour une définition la plus large possible afin d'éviter l'écueil d'une trop grande sélectivité. La Délégation aux Arts Plastiques, du fait sans doute de ses liens avec l'art contemporain, est vraisemblablement aujourd'hui l'organisme pour lequel le concept d'art prend son sens le plus vaste puisqu'il englobe *"toutes les formes d'expression, telles que la peinture, la sculpture, les arts graphiques, la photographie, les métiers d'art, la création industrielle, la mode, la publicité, les vidéogrammes et images de synthèse, la bande dessinée"*³. A cette définition, nous avons ajouté l'architecture bien sûr, les arts populaires et les arts du spectacle, c'est à dire le cinéma, le théâtre, la musique, et la danse.

Le même souci d'objectivité a prévalu dans notre refus d'a priori chronologiques et géographiques. C'est pourquoi nous n'avons rejeté ni la préhistoire, ni l'époque contemporaine. De même, l'ensemble de la planète a été pris en considération.

Enfin, aucune division thématique de Livres-Hebdo n'a été négligée. La suite du travail nous a donné raison puisque chaque rubrique, même les sciences pures et la littérature jeunesse, a livré son lot de références.

3. Les difficultés

Il convient de s'interroger sur le caractère illusoire de cette neutralité affichée. Il paraît peu vraisemblable d'imaginer que durant les trois semaines qu'a duré ce dépouillement, le même état d'esprit ait pu prévaloir. Des discussions extérieures ont nécessairement fait évoluer nos choix⁴.

Le fait d'avoir étudié l'histoire de l'art à l'université nous a sans doute permis de concevoir plus facilement les besoins d'un étudiant fréquentant une bibliothèque d'art. Mais une autre conséquence de ces études a été la perpétuelle tentation de revenir à une conception plus académique de l'art, telle qu'elle est définie en faculté.

Une difficulté supplémentaire est venue du caractère abstrait du sujet. Une politique d'acquisition s'élabore pour un public précis. Or, dans notre cas, l'absence de public visé a engendré l'impossibilité de déterminer un niveau pour cette bibliothèque. Quelles fonctions celle-ci doit-elle remplir ? Quels services doit-elle rendre ?

³ Bottin administratif, 1990-1991, p. 249.

⁴ C'est ainsi qu'à l'origine, nous avons exclu la corrida de notre sélection. Après réflexion, nous avons décidé de l'intégrer aux arts du spectacle ce qui nous a amenée à reprendre les références rejetées peu de temps auparavant.

La pertinence des références était parfois difficile à évaluer en raison du "laconisme" de Livres-Hebdo. En effet, malgré la présence d'un court résumé, la mention d'illustrations, du nombre de pages et du prix, il était quelquefois malaisé de déterminer l'intérêt d'un ouvrage pour notre propos.

Un autre facteur rendant plus délicate la sélection des notices provenait de la version particulière du classement CDU adopté par Livres-Hebdo (annexe 1) et de l'éparpillement des références au sein des différentes rubriques. Non seulement nous avons rencontré des choix peu rigoureux ou singuliers tels la présence de récits de voyage en histoire littéraire (80) alors que théoriquement ils auraient dû figurer en géographie (91), ou celle du De Architectura de Vitruve en littérature plutôt qu'en architecture, mais de plus, il nous a fallu faire face à l'extrême dispersion des ouvrages intéressants au sein des divisions. Quelques exemples sélectionnés lors du dépouillement suffiront sans doute à en donner une idée.

Dans la classe 0 des Généralités, une quarantaine de références ont été relevées parmi lesquelles on peut citer le Catalogue des imprimés musicaux anciens du Conservatoire Royal de Musique de Liège (N°48, 27-11-92, p. 75), Les Fables de La Fontaine illustrées par Jean-Baptiste Oudry (N°44, 30-10-92, p. 84) ou Passion visuelle : Jacques Damase, éditeur, quarante ans d'édition d'art en France d'Adolf Wild (N° 12, 20-03-92, p. 99).

La division 1 recouvre la philosophie. Nous y avons trouvé quelques ouvrages d'esthétique, sept en tout, notamment les Conversations sur l'esthétique de Luigi Pareyson (N° 12, 20-03-92, p. 100) et La peinture : esthétique de Hegel (id.). Dans la subdivision relative aux sciences occultes, une seule référence a été retenue. Il s'agit du Livre des signes et des symboles de Schwarz-Winkhofer (N° 26, 26-06-92, p. 57). Enfin, aucun ouvrage intéressant pour notre étude ne figurait en psychologie.

Dans la classe 2 consacrée aux religions, nous avons dès l'origine exclu les éditions des textes anciens considérant que ceux-ci devaient figurer dans le fonds d'usuels de la bibliothèque. Cela ne nous a pas empêché de découvrir une mine de références (plus de soixante) pour la plupart indispensables à une bibliothèque d'art. En voici plusieurs pour témoigner de la fabuleuse richesse de cette division : Les monastères russes : art, histoire et spiritualité de Pitrim (N° 53, 18-12-92, p. 66) ou La cathédrale aujourd'hui (N° 41, 09-10-92, p. 71) pour l'architecture religieuse, Images des dieux de la Gaule de Deyts (N° 49, 04-12-92, p. 84), Heracles Melprart à Amrith : recherches iconographiques : contributions à l'étude du syncrétisme de Colette Jourdain-Annequin (N° 48, 27-11-92, p. 76), De Jésus au Christ : les origines des représentations de Jésus dans le Nouveau Testament de Paula Fredriksen (N° 18, 01-05-92, p. 78) ou Le symbolisme des quatre vivants de Michel Fromaget (N° 1, 03-01-92, p. 98) pour l'iconographie, Art et liturgie d'Albert Rouet (N° 53, 18-12-92, p. 66) ou Le sacramentaire grégorien : ses principales formes d'après les plus anciens manuscrits de Jean Deshusses (N° 26, 26-06-92, p. 58) pour la liturgie, de très nombreuses vies de saints...

Dans la classe 3 des sciences sociales, nous avons également retenu de très nombreuses références (une centaine). La plupart proviennent de la subdivision 39 recouvrant l'ethnologie, les moeurs et coutumes et le folklore. Parmi celles-ci, on peut citer les ouvrages sur les fêtes et les spectacles (carnaval, cirque, corrida), le costume, la chanson populaire, les tatouages, les masques, l'imagerie... Nous avons également découvert des références intéressantes en sociologie (Mode et société : essai sur la sociologie du vêtement de Quentin Bell. N° 36, 04-09-92, p. 114), en économie

(Economie des arts du spectacle : essai sur la relation entre l'économique et l'esthétique de Dominique Leroy. N° 16, 17-04-92, p. 81), en droit sur la propriété littéraire et artistique, en pédagogie (La valise-musée : quatre-vingt-dix oeuvres d'art pour l'éducation artistique de Daniel Lagoutte. N° 5, 31-01-92, p. 76), en communication (le très beau catalogue illustré de l'exposition du Musée de la Marine : Paquebots de légende : décors de rêve. N° 2, 10-01-92, p. 87).

Dans la classe 4 du langage, une seule référence a été retenue, encore eût-elle pu figurer en philosophie. Il s'agit d'un essai de Roland Barthes consacré aux domaines du visible et de la musique (L'obvie et l'obtus. N° 8, 21-02-92, p. 90).

Les sciences pures (division 5) n'ont livré que cinq références dont trois concernant la préhistoire. Les deux autres ouvrages sont consacrés aux rapports de l'image et de la science (N° 49, 04-12-92, p. 89) et à la perception des couleurs (N° 22, 29-05-92, p. 89).

Logiquement, les sciences appliquées fournissent plus de références (environ une quarantaine), en particulier la subdivision 66 regroupant la décoration, le jardinage, la technique et le bricolage. On y trouve par exemple un bel ouvrage sur la marqueterie (N° 49, 04-12-92, p. 92). Mais c'est également dans cette classe que figurent les livres sur la conservation et la restauration (La conservation de la pierre monumentale en France. N° 23, 05-06-92, p. 94), sur la création à partir des images de synthèse (N° 20, 15-05-92, p. 106) ou sur la thérapie par l'art.

La classe 7 des beaux-arts a bien sûr livré l'essentiel des références sélectionnées. Il n'est pas nécessaire de citer des exemples ; les tableaux présentés au point suivant parlent d'eux-mêmes. Signalons toutefois que la subdivision 79 consacrée aux "Sports et Loisirs" n'a fourni que trois ouvrages : l'un sur la danse (N° 47, 20-11-92, p. 89), le second sur la spéléologie et l'archéologie (N° 27, 03-07-92, p. 81) et le dernier sur des dessins de voiliers du XVIIème siècle (N° 26, 26-06-92, p. 73).

En "Littérature Belles lettres" (classe 8), les quelque cent quarante références retenues proviennent essentiellement des subdivisions 80 (Histoire littéraire-Théorie-Critique-Correspondance) et 86 (Livres pour la jeunesse). Il s'agit bien souvent là encore d'ouvrages indispensables à une bibliothèque d'art comme les correspondances d'artistes (Gauguin, Mozart, Toulouse-Lautrec, Picasso, Bazille, Van Gogh...) ou les textes fondateurs de mouvements artistiques (Qu'est-ce que Dada ? de Théo Van Doesburg. N° 50-52, 11-12-92, p. 99-100). L'histoire de l'art racontée aux enfants connaît depuis quelques années un engouement éditorial important. 1992 n'échappe pas à cette évolution puisque nous avons relevé près de soixante ouvrages portant essentiellement sur la peinture (Un dimanche avec Jacques Callot. N° 28-31, 10-07-92, p. 101 ; Matisse. N° 19, 08-05-92, p. 122).

La dernière division réservée à la géographie, à l'histoire et aux biographies apporte un lot impressionnant de références (environ 700). Plus du tiers est constitué de monographies régionales (Inventaire général des monuments et richesses artistiques: Auvers-sur-Oise. N° 49, 04-12-92, p. 103 ; La maison Kammerzell : une maison strasbourgeoise de la Renaissance. N° 48, 27-11-92, p. 95). Une autre partie de cette classe susceptible d'intéresser une bibliothèque d'art est celle formée par les récits de voyages et surtout les guides touristiques dont certains sont de véritables livres sur l'art (Châteaux de la Charente-Maritime. N° 49, 04-12-92, p. 103). Histoire et archéologie se partagent les trois cents références restantes. En histoire, les ouvrages sont variés : Révolution française et vandalisme révolutionnaire. N° 24, 12-06-92, p. 77 ; L'Hôtel des Invalides. id. , p. 78 ; Les villes dans l'empire ottoman. N°

32-35, 28-08-92, p. 135). En archéologie, il s'agit le plus souvent de rapports de fouilles.

4. Les résultats

Afin d'exploiter cette masse documentaire très importante, nous avons regroupé les quelque trois mille références sélectionnées dans trois grandes catégories à savoir les arts traditionnels, les domaines artistiques limitrophes et les disciplines interférantes, chaque grande catégorie étant ensuite divisée en sous-parties. Nous n'avons pas systématiquement suivi les choix de Livres-Hebdo concernant l'emplacement des notices et préféré reclasser certains livres dans des rubriques plus conformes, selon nous, au contenu de l'ouvrage. C'est ainsi que la philosophie par exemple qui ne contenait à l'origine que neuf références, s'est vue complétée par une trentaine de notices glanées dans d'autres rubriques de Livres-Hebdo.

De cette répartition sont nés les tableaux reproduits sur les pages suivantes. Les résultats sont présentés sous la forme d'informations brutes qui seront commentées un peu plus loin dans ce mémoire. Telles quelles, elles sont destinées à fournir à une bibliothèque d'art des données chiffrées pour fonder sa politique d'acquisition ; ceci pourrait concrètement se résumer ainsi : lorsqu'une bibliothèque d'art souhaite intégrer telle discipline à son fonds documentaire, quel effort financier devra-t-elle assumer, pour combien de volumes supplémentaires ?

a. Les arts traditionnels

Les ouvrages regroupés sous cette catégorie correspondent en quelque sorte aux "indispensables" d'une bibliothèque des arts⁵. C'est pourquoi, nous avons choisi d'y intégrer les écrits d'artistes qui relèvent dans Livres-Hebdo de la littérature. Ils ont été classés selon la discipline par laquelle l'artiste en question s'exprimait.

A	Nombre de titres concernés	Pourcentage
Histoire de l'art Généralités	213	12%
Architecture	182	10%
Sculpture	62	3,5%
Peinture Arts graphiques	539	30,5%
Photographie	137	8%
Arts décoratifs	147	8,5%
Théâtre	67	4%
Danse	25	1,5%
Musique	229	13%
Cinéma	159	9%
TOTAL	1.760	100%

⁵ Dans l'optique d'une bibliothèque couvrant tous les arts. Il est bien sûr possible que certaines d'entre elles ne souhaitent développer qu'un fonds sur les beaux-arts par exemple. Il leur suffit dès lors de soustraire les domaines non retenus au résultat final.

B	Budget correspondant	Pourcentage	Prix moyen par livre en francs
Histoire de l'art Généralités	46.315	11,5%	217,50
Architecture	49.518	12,5	272
Sculpture	14.400	3,5%	232
Peinture Arts graphiques	145.797	36,5%	270,50
Photographie	30.585	7,5%	223
Arts décoratifs	40.993	10%	279
Théâtre	11.505	3%	172
Danse	3.552	1%	142
Musique	36.782	9%	160,50
Cinéma	22.182	5,5%	139,50
TOTAL	401.629	100%	228

Nous avons également choisi de présenter ici trois disciplines qui ne dépendent pas de la classe 700 mais qui sont totalement indispensables au fonds documentaire d'une bibliothèque d'art. Il s'agit de l'iconographie, de la restauration et de la muséologie (dont les catalogues de musée).

	Nombre de titres	Pourcentage	Budget en francs	Pourcentage
Iconographie	21	40,4%	6.759	53%
Restauration	9	17,3%	1.686	13%
Muséologie	22	42,3%	4.360	34%
TOTAL	52	100%	12.805	100%

b. Les domaines artistiques limitrophes

Ces disciplines aux franges de l'art peuvent produire des oeuvres à haute valeur esthétique mais sont néanmoins très fortement impliquées dans des domaines connexes, tels la sociologie, le droit, l'économie, les techniques... Précisons toutefois que les ouvrages recensés ici abordent tous à un moment ou à un autre, la discipline sous un angle artistique.

	Nombre de titres	Pourcentage
Urbanisme	38	34%
Illustration ⁶	32	29%
Publicité	9	8%
Télévision Vidéo	12	11%
Images de synthèse	4	3,5%
Mode ⁷	16	14,5%
TOTAL	111	100%

	Budget en francs	Pourcentage
Urbanisme	7.391	23,5%
Illustration	14.317	45,5%
Publicité	1.917	6%
Télévision Vidéo	2.734	8,5%
Images de synthèse	628	2%
Mode	4.620	14,5%
TOTAL	31.607	100%

c. Les disciplines interférantes

L'histoire de l'art n'est pas une discipline isolée, bien au contraire. Elle entretient depuis toujours des rapports étroits avec de nombreuses disciplines, notamment avec les sciences humaines, mais pas exclusivement.

Les livres comptabilisés ici ne sont pas nécessairement indispensables à une bibliothèque d'art mais ils apportent tous des compléments d'information très intéressants à des ouvrages d'histoire de l'art plus traditionnels.

⁶ Ce terme recouvre les ouvrages sur la bande dessinée, sur les illustrateurs et sur les livres à valeur artistique en général (manuscrits...).

⁷ Les ouvrages sur le costume ont été classés avec les arts décoratifs.

	Nombre de titres	Pourcentage
Histoire	147	15%
Archéologie	126	13%
Religions	55	5,5%
Ethnologie	61	6,5%
Monographies régionales	239	25%
Tourisme Voyages	168	17,5%
Esthétique	39	4%
Sociologie	21	2%
Politique	9	1%
Droit	8	1%
Economie	17	2%
Sciences	8	1%
Médecine	5	0,5%
Jeunesse ⁸	59	6%
TOTAL	962	100%

	Budget en francs	Pourcentage
Histoire	29.092	16%
Archéologie	35.687	19,5%
Religions	8.497	4,5%
Ethnologie	12.104	6,5%
Monographies régionales	52.638	28,5%
Tourisme Voyages	24.956	13,5%
Esthétique	4.546	2,5%
Sociologie	2.457	1,25%
Politique	1.385	0,75%
Droit	1.578	1%
Economie	4.197	2,25%
Sciences	1.508	1%
Médecine	454	0,25%
Jeunesse	4.865	2,5%
TOTAL	183.964	100%

⁸ Ce terme correspond aux livres sur l'art destinés aux enfants.

d. Tableau récapitulatif général

	Nombre de titres	Pourcentage	Budget en francs	Pourcentage
Arts traditionnels	1760	61%	401.629	64%
	52	2%	12.805	2%
Domaines artistiques limitrophes	111	4%	31.607	5%
Disciplines interférantes	962	33%	183.964	29%
TOTAL	2.885	100%	630.005	100%

e. Réimpressions, rééditions et traductions

Nous avons également tenu à évaluer le nombre de réimpressions et de rééditions d'une part, et de traductions d'autre part. Il faut néanmoins préciser que les statistiques établies à partir du dépouillement de Livres-Hebdo sont loin de correspondre à celles publiées par le Syndicat National de l'Édition (SNE), notamment pour le nombre de réimpressions. Cette constatation est cependant à tempérer par le fait que les données numériques du SNE concernent l'ensemble de la production éditoriale française tandis que celles que nous avons établies à partir de Livres-Hebdo ne se rapportent qu'aux ouvrages sélectionnés pour une bibliothèque d'art.

	Nombre de titres
Réimpressions	24
Reproductions en fac-similé	149
Rééditions	39
Editions revues et corrigées	26
TOTAL	238

Les traductions s'entendent bien évidemment d'une langue étrangère vers le français. Elles concernent 351 ouvrages sur les 2885 que nous avons retenus, soit environ 12% et se répartissent de la sorte :

Généralités Histoire de l'art	33	Illustration	2
Architecture	34	Mode	1
Sculpture	6		----
Peinture Arts graphiques	85	TOTAL	3
Photographie	23		
Arts décoratifs	29	Histoire	13
Théâtre	5	Archéologie	3
Danse	2	Religions	9
Musique	30	Ethnologie	6
Cinéma	20	Tourisme Voyages	26
	----	Esthétique	8
TOTAL	267	Sociologie	3
		Jeunesse	10
Iconographie	3	Autres	8
Restauration	2		----
	----	TOTAL	86
TOTAL	5		

5. Commentaires et constatations

Dans un premier temps, il est intéressant de comparer, avec les précautions qui s'imposent, les résultats obtenus à partir de Livres-Hebdo à ceux du Syndicat National de l'Édition [française] d'une part, et à ceux de la Bibliographie Nationale Française d'autre part (annexe 2).

Selon le SNE, le nombre de livres d'art produits en 1992 s'élevait à 1175 regroupant les nouveautés, les rééditions et les réimpressions (contre les 1522 figurant dans le Supplément Beaux livres janvier-décembre 1992 de Livres-Hebdo). Cependant, ce chiffre est faussé car il concerne trois catégories d'ouvrages, à savoir les "livres d'étude artistique et d'histoire de l'art", les "beaux livres d'art" et les "autres beaux livres". Or, dans leur majorité, ces derniers ne concernent pas notre propos. On parviendrait donc en données corrigées à un total de plus ou moins 850 références ce qui est fort peu en regard des 1760 retenues dans notre sélection.

A l'opposé, la comparaison des résultats obtenus à partir de Livres-Hebdo à ceux de la Bibliographie Nationale Française tourne largement à la défaveur du premier. Si l'on s'en tient strictement aux mêmes disciplines⁹, on obtient 1846 références pour Livres-Hebdo contre 2736 ouvrages ayant transité par le Dépôt légal, soit une différence de 890 livres correspondant à un déficit d'environ 35%.

⁹ Afin de rendre possible la comparaison entre les résultats de Livres-Hebdo et ceux de la Bibliographie Nationale Française, nous avons ajouté aux arts dits "traditionnels" l'urbanisme, la mode et l'illustration.

Examinons maintenant plus en détail les différents tableaux présentés précédemment.

Une des premières remarques qui nous vient à l'esprit lorsqu'on observe le tableau A sur les arts traditionnels, est celle de la disproportion des références entre les différentes disciplines. En effet, tandis que la peinture et les arts graphiques occupent à eux seuls plus du tiers des références, la sculpture ne représente qu'un peu plus de 3% du total ; quant à la danse, parent pauvre traditionnellement de la production sur les arts du spectacle, elle ne concerne que 1,5% du nombre des titres retenus.

Cette situation tranchée reflète-t-elle correctement les tendances de la production française de livres sur l'art ? Les statistiques réalisées par le Syndicat National de l'Édition ne permettent pas de répondre à cette question car elles demeurent au niveau général des "livres d'art" ; par contre, celles établies par la Bibliographie Nationale Française sont suffisamment détaillées pour que des comparaisons soient rendues possibles avec Livres-Hebdo. En raison d'un choix de classement différent, cette confrontation n'est pas envisageable pour toutes les disciplines. Ainsi, la Bibliographie Nationale Française a choisi d'associer le "dessin" aux "métiers d'art" en le séparant de la "peinture" et de la "gravure" tandis que nous avons opté pour un regroupement "peinture-gravure-dessin" d'une part et "arts décoratifs" d'autre part. Qu'en est-il par contre de la sculpture ? Lors du dépouillement de Livres-Hebdo, nous avons relevé 62 références en 1992 tandis que pour la même période, la Bibliographie Nationale Française en comptabilisait 198 ! Livres-Hebdo ne recenserait ainsi qu'un tiers des ouvrages consacrés à la sculpture. Cette faible performance s'explique en partie par l'importance de la production marginale, échappant aux circuits normaux de l'édition mais pas nécessairement au dépôt légal, concernant cette discipline ; nous pensons notamment aux brochures réalisées par des galeries, lors de petites expositions. Cette raison ne suffit pas cependant à justifier ce très faible pourcentage. Le même phénomène vaut sans aucun doute pour la peinture bien qu'il ne nous soit pas possible de le chiffrer.

La situation n'est pas rigoureusement identique pour l'architecture couverte à 60% par Livres-Hebdo (182 références contre 300 dans la Bibliographie Nationale Française). Quant à l'urbanisme, le pourcentage croît à 73% (38 références dans Livres-Hebdo comparées aux 52 recensées par la Bibliographie Nationale Française). Ces deux disciplines ne faisant généralement pas l'objet d'expositions, l'amélioration des résultats est en quelque sorte naturelle. Le fait que la différence de couverture persiste néanmoins s'explique par le principe même de Livres-Hebdo fondé sur la publicité, l'absence de collecte systématique, le choix de ne retenir que les maisons d'édition bénéficiant d'une distribution régulière. Ainsi, toute une production marginale, difficilement repérable, à faible tirage, parfois à compte d'auteur, échappe au répertoire de Livres-Hebdo.

Curieusement, le phénomène semble s'inverser pour la musique. Nous avons dénombré 229 références dans Livres-Hebdo tandis que le Dépôt légal n'en a comptabilisées que 184. Cette différence peut sans doute s'expliquer par la difficulté à cerner cette discipline. Nous avons choisi d'intégrer dans la rubrique "Musique" aussi bien l'ouvrage sur les instruments traditionnels africains que celui sur la vie de Charles Trenet ou celui sur La flûte enchantée. On peut vraisemblablement penser que les choix de la Bibliographie Nationale Française sont sensiblement différents et qu'elle préférera classer tel livre en ethnologie, tel autre en littérature et enfin, tel autre en

musique. On peut toutefois estimer que la couverture musicale de Livres-Hebdo est très bonne, voire excellente.

Le tableau consacré aux domaines artistiques marginaux témoigne de la faible importance numérique des références concernées : 111 ouvrages comparés aux 1760 relatifs aux arts traditionnels auxquels il convient d'ajouter les 52 écrits portant sur l'iconographie, la muséologie et la restauration. Ainsi, si l'on choisit d'intégrer ces disciplines artistiques périphériques aux disciplines habituelles, on parvient à un total de 1923 titres.

Ces 1923 ouvrages sont à mettre en rapport avec les 962 références sélectionnées au titre des disciplines interférantes, soit une proportion de 2/3 pour 1/3. Nous reparlerons plus en détails de chacune de ces disciplines dans la seconde partie de ce travail mais l'on peut d'ores et déjà noter la prépondérance de l'histoire et de l'archéologie, ce qui est somme toute peu étonnant. Signalons également le score très important réalisé par les monographies régionales, les guides touristiques et les récits de voyage. A eux seuls, ces trois types d'ouvrages correspondent à plus de 40% des références sélectionnées au titre des disciplines associées (contre 28% pour l'histoire et l'archéologie).

Les statistiques sur les rééditions, les réimpressions et les traductions sont peu exploitables en tant que telles en raison de leur caractère peu fiable (divergences avec les chiffres publiés par le SNE pour les rééditions et absence de vérifications possibles pour les traductions). Si l'on s'en tient cependant aux résultats obtenus, on peut avancer avec prudence les pourcentages suivants pour l'ensemble des références retenues : 5,3% pour les réimpressions, 3% pour les rééditions et 12% pour les traductions (9% si l'on ne tient compte que des ouvrages sur l'art).

Que faut-il conclure de ces premières constatations ? Si Livres-Hebdo constitue un outil de travail assez satisfaisant pour une bibliothèque pluridisciplinaire en matière d'acquisition d'ouvrages français sur l'art, tel n'est absolument pas le cas d'une bibliothèque spécialisée. En ne consultant que cette source unique, celle-ci risquerait de se priver d'une production considérable (parfois plus de 50% pour certaines disciplines), souvent difficile d'accès pour le public (d'où le rôle centralisateur que les bibliothèques spécialisées sont amenées à jouer) et fréquemment de qualité. Avant d'examiner dans un deuxième temps ces ouvrages qui échappent à Livres-Hebdo, rappelons que la production française de livres sur l'art demeure extrêmement faible, aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif, comparée à celle de pays étrangers, en particulier l'Italie, l'Allemagne, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. C'est pourquoi les bibliothèques sont en quelque sorte tenues de compléter leur fonds français par des ouvrages d'origine étrangère, la proportion variant selon le degré de spécialisation de la bibliothèque. Cela commence à 10% d'ouvrages étrangers pour le secteur "arts" de la Bibliothèque publique d'information, pour "s'envoler" à près de 80% pour les très spécialisées Bibliothèque d'art et d'archéologie et Bibliothèque centrale des musées nationaux.

B. LES PRINCIPALES LACUNES DE LIVRES-HEBDO

1. Les catalogues d'exposition

"Souvenons-nous de ce qu'étaient, il y a quelque trente ans, les catalogues d'expositions produits par les musées. Beaucoup moins nombreux, beaucoup plus modestes, pourtant souvent essentiels comme témoins de rassemblements fondateurs..."¹⁰. Depuis, le produit a beaucoup évolué. Aujourd'hui, il est devenu un véritable phénomène culturel ne concernant plus exclusivement les institutions traditionnelles que représentaient les musées et les galeries mais s'étendant désormais aux banques, halls de gare, magasins, châteaux... "Sensé se rattacher à l'exposition dont il est la trace ou le compte-rendu, le catalogue a tendance à ressembler de plus en plus à un livre d'art"¹¹ pénétrant chaque jour un marché plus important grâce à des circuits de distribution diversifiés. "Il se présente, très souvent, comme une "collection", c'est-à-dire comme un objet repérable par ses dimensions, par l'utilisation constante de la même ligne graphique, qui l'identifie immédiatement à la structure qui le produit"¹².

Ces caractéristiques valent essentiellement pour les catalogues d'exposition émanant des musées et des grandes institutions telles le Centre national d'arts plastiques, la Réunion des musées nationaux, la Bibliothèque nationale ou les Fonds régionaux d'art contemporain. Il est difficile d'évaluer cette production car dans aucune statistique, les catalogues d'exposition ne sont isolés des autres types d'ouvrages. Celle-ci est (ou devrions nous dire était) en forte hausse. Claude Draeger, président du groupe des éditeurs d'art au SNE, estime à 20% le nombre de catalogues d'exposition publiés par rapport à la production totale française de livres sur l'art, soit environ 600 titres par an. Ce pourcentage s'accroît considérablement pour l'art contemporain pour lequel l'essentiel des publications est constitué de catalogues d'exposition.

Parallèlement à cette production difficilement chiffrable mais néanmoins repérable avec une bonne connaissance du milieu, existe celle des galeries d'art pour laquelle les informations sont encore plus rares.

Alors que le catalogue d'exposition émanant des musées ou de grandes institutions ressemble de plus en plus à un livre d'art, celui des galeries n'est le plus souvent qu'une modeste brochure de quelques pages, voire une simple plaquette.

De cette constatation résulte la difficulté à cerner cette production qui échappe en partie au dépôt légal. On dénombrait à Paris en 1992 environ mille galeries (1033 selon l'annuaire téléphonique), essentiellement consacrées à l'art contemporain. Selon un responsable de l'Officiel des galeries, revue mensuelle destinée à informer de l'actualité artistique, seul un tiers de celles-ci aurait une production éditoriale de deux à trois "catalogues" par an. Le Comité des galeries d'art corrobore cette évaluation et estime à deux cents environ le nombre de galeries provinciales qui poursuivraient elles aussi une activité éditoriale. On parviendrait ainsi à un chiffre de 1000 à 1500 "catalogues" édités en 1992. Avec la crise économique qui frappe durement les galeries, cette production connaît aujourd'hui une baisse sensible qui touche également

¹⁰ VIATTE, Germain. *Introduction*. In : DELAIGLE, Francine. Les catalogues d'exposition : Guide de catalogage. 1991, p. 3.

¹¹ "Dossier Aides à l'édition". Arts info. Juin 1988, N° 44, p. 8.

¹² Id.

les plus célèbres d'entre elles. C'est ainsi que la fameuse Galerie Denise René a été contrainte cette année de passer de quatre à deux publications.

Dans un cas comme dans l'autre, qu'il s'agisse de catalogues produits par des galeries ou par de grandes institutions, cette production est essentielle pour une bibliothèque d'art spécialisée. Dans un article paru en 1984¹³, Beth Houghton en a analysé les raisons. Il en a retenu cinq : un catalogue est important car il établit une sorte de procès-verbal de l'exposition et une preuve de l'existence des oeuvres concernées. Il fournit des informations physiques et scientifiques sur les oeuvres d'art (dimensions, titre, propriétaire, prix...) et sur les artistes eux-mêmes. Il constitue aussi un document à valeur historique et permet parfois d'aborder des thèmes et des sujets jugés peu commerciaux par l'édition traditionnelle.

Pour toutes ces raisons, une bibliothèque d'art se doit d'ouvrir son fonds à ce type de production mais l'acquisition de ces ouvrages est bien souvent délicate. Production liée à l'événement, elle est par nature fugace. Aussi le repérage dans la Bibliographie nationale française n'est-il pas d'une grande utilité car toujours postérieur à l'exposition.

En ce qui concerne les galeries d'art, une seule solution apparaît véritablement "rentable" : celle d'une politique de relations humaines fondées sur des rencontres régulières, notamment lors de vernissages, permettant de suivre l'actualité artistique et de bénéficier de la générosité de ces mêmes galeries. En effet, la plupart d'entre elles sont prêtes à offrir leur production à la condition toutefois que les bénéficiaires en assurent le routage.

Pour les autres catalogues d'exposition, trois solutions sont envisageables selon la notoriété et le statut de la bibliothèque d'art en question. Plus cet établissement sera reconnu, plus il bénéficiera de dons spontanés de catalogues émanant de différentes institutions. C'est le cas du Centre de documentation du Musée national d'art moderne dont le fonds s'accroît en bonne partie par ce biais. Dans la mesure où la bibliothèque dispose régulièrement d'un stock d'ouvrages récents, elle peut aisément mettre en place une politique d'échanges systématiques avec d'autres institutions. De nombreux grands établissements fonctionnent de cette façon pour acquérir les catalogues d'exposition en particulier la Bibliothèque centrale des musées nationaux qui couvre un tiers de ces besoins documentaires grâce à la production de la RMN dont elle bénéficie. Pour les bibliothèques qui ne peuvent profiter de cette "monnaie d'échanges", il reste à fréquenter les rares librairies spécialisées qui se chargent de centraliser ce type de production. En France, citons Artcurial et Laget, toutes deux parisiennes, mais la grande majorité de celles-ci se trouvent à l'étranger.

¹³ HOUGHTON, Beth. Art libraries journal. 1984, vol. 9, N° 3/4, p. 69.

2. Les catalogues de vente

Deux types d'ouvrages servent à annoncer les ventes aux enchères publiques : les catalogues de vente d'une part et deux revues spécialisées d'autre part. Bien que celles-ci ne fassent pas partie du présent mémoire, précisons toutefois qu'il s'agit de La Gazette de l'Hôtel Drouot, créée en 1891, et du Moniteur des ventes, qui existe depuis 1832 et ne concerne que les adjudications judiciaires. Ces deux périodiques sont accessibles en kiosques ou par abonnement.

Les catalogues de vente remonteraient eux-mêmes à la fin du XVIème siècle. Ils peuvent prendre des formes variées allant du véritable livre au simple feuillet. Ils sont le plus souvent centrés sur un sujet unique. La standardisation n'est pas de mise, chaque commissaire-priseur éditant ses propres catalogues.

La Chambre nationale des commissaires-priseurs dénombre 64 études parisiennes regroupant 108 commissaires mais ces chiffres peuvent être soumis à de légères variations. En dehors de la capitale, il existe 290 études tenues par un peu moins de 400 commissaires-priseurs.

Les seize salles de vente parisiennes ont produit l'année dernière, quelques 900 catalogues, toutes dimensions confondues. Mais il est important de préciser que toutes les ventes ne donnent pas lieu à publication. La production provinciale est beaucoup plus difficile à cerner. En dehors de quelques grands hôtels de vente (Toulouse, Lyon, Orléans, Marseille...), la majeure partie des maisons de province n'éditent que de modestes brochures et préfèrent annoncer leurs ventes dans La Gazette de l'Hôtel Drouot qui leur permet de bénéficier d'une diffusion beaucoup plus vaste (environ 70.000 exemplaires par tirage hebdomadaire).

Production liée à l'événement, elle possède un caractère extrêmement fugace et doit de ce fait être acquise rapidement (les stocks sont inexistant dans ce domaine de l'édition). Les catalogues de vente sont accessibles essentiellement par abonnements que l'on contracte auprès des différentes études. Etant donné leur tirage assez restreint, les coûts des inscriptions sont assez élevés. La Société Drouot-SA centralise et diffuse la totalité de la production parisienne. Pour la somme forfaitaire de 16.400 francs, elle vous adresse l'ensemble des catalogues de ventes produits par les hôtels parisiens mais il est également possible de se restreindre à quelques modules (annexe 3) tels les "Estampes anciennes et modernes" et les "Affiches" pour une bibliothèque spécialisée dans les arts graphiques. En dehors des abonnements, il est parfois possible d'obtenir ces catalogues par dons ou par échanges. En effet, le Centre de documentation de l'Hôtel Drouot a noué des relations privilégiées avec quelques partenaires culturels auxquels il propose sous la forme de dons (au Musée du Louvre par exemple pour d'évidentes raisons commerciales) ou d'échanges (avec la Bibliothèque du Musée des arts décoratifs pour bénéficier de ses publications), l'ensemble des catalogues de ventes aux enchères publiques.

C. LA PRODUCTION EN MARGE DE L'EDITION

Si les catalogues d'exposition et de vente sont souvent difficilement accessibles, on parvient cependant à en repérer une grande partie grâce au dépôt légal et à la Bibliographie Nationale Française. Tel n'est absolument pas le cas de la production que nous allons aborder maintenant.

1. La littérature grise

Selon le Vocabulaire de la documentation de l'Agence française de normalisation (AFNOR), la littérature grise se définit comme un "document dactylographié ou imprimé, produit à l'intention d'un public restreint, en dehors des circuits commerciaux de l'édition et de la diffusion et en marge des dispositifs de contrôle bibliographique". Or, de nombreux documents "gris" sont susceptibles d'intéresser une bibliothèque d'art : rapports d'étude, de recherche ou d'activité, actes de colloque, de congrès ou de séminaires, mélanges, thèses (que nous évoquerons au paragraphe suivant), chartes, comptes-rendus d'assemblées, etc.

Plusieurs institutions françaises et intergouvernementales ayant leur siège en France, sont susceptibles de fournir cette intéressante et "précieuse" documentation. Nous pensons par exemple aux Directions régionales des affaires culturelles, aux services culturels des municipalités, à l'Institut français de restauration des oeuvres d'art (IFROA), à la Caisse nationale des monuments et des sites pour les institutions françaises, au Conseil international des musées (ICOM), à la DG 10 des Communautés européennes et à l'Organisation de la ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), pour les organisations intergouvernementales (annexe 4).

Du fait de cette multitude de sources et d'établissements concernés, il est impossible d'évaluer le volume de documents qui pourraient intéresser une bibliothèque d'art. Nous avons pourtant tenté de faire apparaître quelques contours mais avons eu la surprise de constater que l'immense majorité des institutions consultées ignoraient elles-mêmes l'étendue de leur production interne. Seul l'ICOM a pu nous fournir des informations réellement précises sur la littérature grise qu'il produisait. Ce conseil commande en général un à deux rapports par an à des consultants extérieurs. Ils portent systématiquement sur des questions muséologiques et muséographiques ; le dernier rapport produit concernait la gestion des musées en Afrique ; le prochain dressera un état des lieux des musées dans l'ex-Yougoslavie. Au Ministère de la Culture, malgré leur évidente bonne volonté, aucun service centralisateur n'a été capable de nous donner quelques évaluations sur ce type de documentation. Il apparaît en définitive nécessaire de s'adresser à chaque service pour chaque direction. Disposant de relativement peu de temps, nous n'avons pu aller jusque là mais dans le cadre de la mise en place d'une politique d'acquisition la plus exhaustive possible, il conviendrait d'en passer par là.

"Comme les documents gris échappent au circuit éditorial qui en assurerait le signalement, les documentalistes ou bibliothécaires n'ont que peu de moyens avérés pour les sortir de l'ombre, hormis quelques rares citations éparses ou les hasards d'une conversation" constate Martine Comberousse dans son récent article du Bulletin des bibliothèques de France¹⁴. De fait, il est extrêmement difficile de repérer

¹⁴ COMBEROUSSE, Martine. Bulletin des bibliothèques de France. 1993, N° 5, p. 60.

ce type de documentation. La littérature grise n'est pas véritablement soumise au dépôt légal ; la loi de 1943 demeure très floue sur le sujet. Dès lors, le Service des publications officielles de la Bibliothèque nationale a le plus grand mal à collecter ces documents et ne peut en aucun cas prétendre à une quelconque exhaustivité. De plus, aucune base de données¹⁵ n'a été créée pour recueillir les documents gris en sciences humaines tandis qu'elle existe pour la littérature grise scientifique (PASCAL/FRANCIS de l'INIST) et pour la littérature grise administrative et politique (BIPA : Banque d'information politique et d'actualité de la Documentation Française). Le BHA¹⁶ ne dispose pas d'un personnel suffisant pour repérer ce genre de documentation. Il tente cependant dans la mesure de ses moyens, de répertorier les actes de colloque et les mélanges.

Selon Madame Duclos-Faure, responsable du Service des Publications Officielles à la Bibliothèque nationale, les méthodes de repérage sont finalement assez empiriques. Dans la mesure où la plupart des rapports sont commandés pour aiguiller, argumenter, voire justifier la politique d'un ministère, la presse s'en fait en général l'écho et c'est souvent par ce biais que l'on repère les documents. Les plus sûrs moyens consistent cependant en l'établissement de contacts personnels directs avec les administrations concernées et dans le dépouillement des revues internes publiées par celles-ci.

Repérer ne signifie pas pour autant posséder et si cette première phase nécessite patience et habileté, la collecte s'apparente quant à elle, à un parcours semé d'embûches. Les auteurs de ces publications perçoivent rarement l'intérêt d'une plus large diffusion de leur production ; ainsi, les dépôts spontanés au Service des Publications Officielles sont exceptionnels. Malgré le devoir de transparence et de publicité de l'administration, de plus en plus de documents sont frappés du sceau de la confidentialité. Ce qui peut se comprendre pour les secteurs de la défense et de la recherche, semble en revanche inconcevable pour la culture ! Au bout de quelques mois, le secret peut parfois être levé et le document devenir accessible à un plus large public mais pour combien de rapports qui demeurent à jamais confidentiels.

En fait, là aussi, la solution réside dans l'établissement de bonnes relations et de contacts personnels avec les administrations concernées. Il est nécessaire de les convaincre de l'importance de conserver cette documentation. Mais même avec la meilleure volonté du monde, "il est clair cependant que le dispositif ne concernera jamais la totalité de la littérature grise dont une partie demeurera dans les *"mémoires des établissements"*¹⁷. Il faut en outre s'interroger sur la nécessité d'acquérir ce type de documentation en regard du temps passé à le collecter.

¹⁵ La base de données Francis de l'INIST est élaborée essentiellement à partir du dépouillement de périodiques et de monographies. Seuls quelques actes de colloques et quelques thèses y figurent.

¹⁶ Bibliographie de l'histoire de l'art.

¹⁷ COMBEROUSSE, Martine. Bulletin des bibliothèques de France. 1993, N° 5, p. 62.

2. Les thèses

Bien que les thèses fassent traditionnellement partie de la littérature grise, nous avons choisi de les traiter à part car elles ne soulèvent pas les mêmes problèmes que les documents évoqués dans le paragraphe précédent.

En effet, grâce au Fichier central des thèses dépendant de l'Université de Paris X-Nanterre, on dispose de la liste des sujets de thèses en préparation et soutenues devant les universités françaises et les établissements d'enseignement supérieur en Lettres, Sciences humaines, Droit, Science politique, Sciences économiques et de gestion (annexe 5). Les trois disciplines qui nous intéressent en premier lieu, à savoir "Art et archéologie", "Musicologie" et "Théâtre, cinéma", y figurent depuis 1970. Les références sont accessibles de trois façons : par la consultation sur place de fichiers classiques ou de microfiches, sur simple demande écrite ou enfin par interrogation de la banque de données Téléthèses accessible par Minitel (3615 code SUNK). Le Fichier central des thèses publie en outre chaque année un Inventaire des thèses de doctorat soutenues et commercialise des microfiches qui répertorient plus de 120.000 références depuis 1984.

Grâce à ce précieux outil, on peut chiffrer précisément cette production.

Nombre de thèses de doctorat soutenues en France entre 1987 et 1991 suivant les disciplines :

Les chiffres pour 1992 ne seront disponibles qu'à la fin de cette année.

	1987	1988	1989	1990	1991
Arts et archéologie	88	54	46	36	37
Cinéma	26	22	8	11	13
Musicologie	33	15	16	13	16
Théâtre	28	7	10	12	12
TOTAL	175	98	80	72	78

La plupart de ces thèses proviennent de facultés parisiennes. En 1991, près de la moitié des doctorats d'histoire de l'art et d'archéologie (18 sur 37) et près du tiers des doctorats de musicologie (5 sur 16) ont été soutenus à l'Université de Paris IV-Sorbonne.

Depuis 1985, l'accès à ces publications de très haut niveau a été rendu possible grâce à l'Atelier national de reproduction des thèses, installé à Lille, qui réalise un microfilm systématique de tous les doctorats de lettres et de droit¹⁸. Les bibliothèques universitaires de Lettres et de Droit sont tenues d'adresser les exemplaires originaux des thèses présentées dans leur établissement à l'atelier lillois ; en contrepartie, elles reçoivent gratuitement les microfiches de toutes les thèses françaises soutenues

¹⁸ Son homologue grenoblois accomplit le même travail pour les thèses scientifiques.

chaque année dans leurs disciplines. Si l'auteur du doctorat accepte une diffusion plus large de son travail (il ne peut s'opposer à l'envoi systématique effectué auprès des bibliothèques universitaires), les microfiches sont alors commercialisées au prix de 45 francs la thèse.

L'Atelier national de reproduction des thèses couvre 80% des doctorats soutenus, enregistrés par le Fichier central de Nanterre. Les 20% restant correspondent pour un quart à des travaux qui, pour des raisons juridiques, ne peuvent être diffusés. Mais l'essentiel de ces thèses répertoriées mais non microfilmées est constitué de doctorats soutenus par des étudiants étrangers, qui une fois leur diplôme en poche, retournent dans leur pays d'origine et n'effectuent pas les corrections demandées par leur jury. Or, tant que celles-ci ne sont pas faites, la thèse ne pourra être reproduite.

A côté des doctorats répertoriés par le Fichier central de Nanterre et qui proviennent des établissements cités dans l'annexe 5, il convient de s'intéresser aux mémoires de recherche réalisés par les étudiants de l'École du Louvre en fin de cursus et qui correspondent dans les faits à des travaux de troisième cycle. Alors qu'en 1990-1991, on dénombrait encore 23 soutenances, l'année suivante n'en a plus compté que 10. Ces "thèses", réalisées en trois ans, ne sont malheureusement déposées qu'en un unique exemplaire aux Archives des musées nationaux. Elles sont théoriquement accessibles sur demande adressée à l'auteur du mémoire. Cette absence de diffusion est regrettable. Il serait bon qu'une bibliothèque d'art spécialisée puisse bénéficier, si elle le désire, de ces travaux.

Quelques écoles d'art prévoient dans leur diplôme de fin d'études, une partie théorique mais vérification faite, ces recherches, qui peuvent être d'ailleurs de qualité, ne peuvent en aucun cas être assimilées à des travaux de troisième cycle. Tout au plus sont-elles comparables à des maîtrises universitaires de second cycle.

II. QUELLE BIBLIOTHEQUE POUR QUELS ARTS : LES LIMITES D'UNE POLITIQUE D'ACQUISITION

La politique d'acquisition d'une bibliothèque d'art, comme celle de n'importe quelle bibliothèque d'ailleurs, ne se construit pas au hasard. Elle est fondée sur un certain nombre d'éléments qui interviennent nécessairement dans les choix. Le budget constitue bien sûr l'un de ces critères. La politique d'acquisition dépend aussi des collections préexistantes qui ont en quelque sorte dessiné l'image de la bibliothèque. Elle est également fonction des activités de l'établissement. Dans le cadre d'une bibliothèque d'art, celles-ci se résument souvent à l'enseignement, la recherche, la muséographie, la restauration, aux expositions, aux publications et à l'animation. Elles impliquent bien sûr un certain public, or une bibliothèque d'art varie selon ses utilisateurs. Les besoins d'un galeriste, d'un commissaire-priseur ou d'un artiste ne sont pas les mêmes que ceux d'un étudiant en histoire de l'art.

La prise en compte de ces différents facteurs ne saurait néanmoins suffire ; il importe qu'une politique d'acquisition s'appuie sur une réflexion préalable. Or, quelque soit le type de bibliothèque d'art, il nous semble que cette réflexion doit soulever quatre types de questions. Quels supports documentaires la bibliothèque d'art souhaite-t-elle proposer ? Quels services désire-t-elle offrir ? Quelles périodes et quelles aires géographiques les collections doivent-elles recouvrir ? Et enfin, quelles en seront les limites disciplinaires ?

A. LES LIMITES POUR LES SUPPORTS

Comme nous l'avions précisé dans notre introduction, cet aspect de la question déborde les frontières que nous avons fixées à notre sujet. Cependant, pour conserver une certaine logique à cette réflexion, il est impossible de passer sous silence cet angle du problème.

"Les bibliothèques d'art ont été très tôt acquises à la nécessité de constituer des collections multimédias : toutes sortes d'imprimés, recueils de planches, livres-objets, photographies sur tous supports, cartes postales, affiches et tracts, cartons d'invitation, coupures de presse, brochures, recueils factices, manuscrits, autographes, estampes et gravures, microformes, cassettes vidéo, films, vidéodisques, maquettes et objets de toutes sortes sans oublier le son, précieux support d'archivage, mais aussi, dès Schwitters et Tzara, matériau d'expérimentation plastique. Cette liste non exhaustive suffit à suggérer la diversité des collections concernées" écrivait, il y a peu, Catherine Schmitt dans un numéro du Bulletin des bibliothèques de France¹⁹.

Cette cohabitation de multiples médias témoigne en général du dynamisme de la bibliothèque et ne peut être que souhaitable pour l'intérêt de ses fonds. Mais si l'utilisation de plusieurs types de supports documentaires est à rechercher, il faut toutefois prendre garde de ne trop se disperser au risque d'assister à un saupoudrage des crédits et de voir baisser la qualité des collections. D'autre part, le développement des nouveaux supports de l'image, outre qu'il entraîne un accroissement des coûts

¹⁹ SCHMITT, Catherine. Bulletin des bibliothèques de France. 1993, t. 38, N° 1, p. 17.

difficilement maîtrisables, s'accompagne très souvent de complications juridiques. La numérisation notamment constitue un véritable "casse-tête chinois" en matière de droits d'auteur. Mais une fois ces deux limites évoquées, il faut reconnaître que le multimédia est une chance pour une bibliothèque d'art. Toutes les personnes que nous avons rencontrées (annexe 6) croient fermement à un développement positif dans ce sens.

B. LES LIMITES "INSTITUTIONNELLES"

L'énumération des supports cités précédemment témoigne de la difficulté pour les bibliothèques d'art à se situer en tant qu'institution. Leurs activités, leurs fonctions, leurs choix les entraînent souvent à ressembler à des centres de documentation, des musées ou des archives. Nous en analyserons successivement les manifestations.

Il importe aussi qu'une bibliothèque d'art se détermine par rapport à ses consoeurs.

1. Bibliothèque d'art et centre de documentation

Si l'on se réfère aux définitions proposées dans le Vocabulaire de la documentation publié par l'AFNOR²⁰, une bibliothèque est tenue "*de constituer des collections organisées de documents, de les accroître, de les traiter, d'en faciliter l'utilisation par les usagers*" tandis qu'un centre de documentation est un "organisme ou [un] service chargé de rassembler, organiser, conserver, mettre à la disposition d'utilisateurs les outils de recherche et les documents apportant une réponse à leur demande d'information". Cette différenciation des tâches peut se traduire en termes de savoir et de savoir-faire. Or, dans le cas des bibliothèques d'art, il n'est pas rare que ces deux concepts soient complémentaires. L'évolution des techniques et la diversité des documents utiles à l'histoire de l'art d'une part, et le statut de la majorité des bibliothèques d'art, constituant le plus souvent des services documentaires au sein d'établissements plus vastes (musée, université, laboratoire, institut...) d'autre part, entraînent une inévitable imbrication des fonctions. La distinction absolue devenant de plus en plus caduque, certaines bibliothèques d'art n'hésitent plus à affirmer leur double vocation. C'est le cas par exemple de la Bibliothèque-Centre de documentation du Musée national Reina Sofia à Madrid qui va jusqu'à choisir un nom revendiquant sa double fonctionnalité.

Cet état de fait n'est pas sans soulever certaines difficultés. Le risque que l'activité documentaire prenne le pas sur l'activité bibliothéconomique, existe réellement. Il est en grande partie lié au fait que la fonction de documentaliste, "spécialiste du contenu", est davantage valorisée que celle de la bibliothécaire, "spécialiste du contenant". Les contacts plus proches que le documentaliste noue avec les oeuvres d'art, sa participation directe dans l'élaboration des produits réalisés par l'établissement dont il dépend, sont également déterminants.

Documentation et bibliothéconomie sont dans une certaine mesure contradictoires. La première consiste à fournir le plus rapidement possible des informations à partir de la consultation de multiples documents tandis que la seconde relève du classement et de l'entretien des collections. Elles font appel à "*deux logiques*

²⁰ ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION. Vocabulaire de la documentation. 2ème édition. Paris : AFNOR, cop. 1987. ISBN 2-12-484-021-8

*temporelles très différentes : celle, liée à la notion de projet, du musée ou de l'institution, [...] celle, par essence routinière, de la bibliothèque, dont le travail courant est d'autant plus efficace qu'il est régulier*²¹.

De toutes ces contradictions peuvent surgir des dysfonctionnements susceptibles de perturber le processus documentaire. On constate cependant que ces dysfonctionnements dépendent plus des activités de l'organisme que des documents qu'il contient.

2. Bibliothèque d'art et musée

L'Association française de normalisation définit un musée comme "*un organisme chargé de rassembler, de conserver de façon permanente, et d'exposer des documents d'intérêt scientifique, artistique ou culturel*"²². Or, la plupart des bibliothèques d'art possèdent des fonds à caractères artistiques et patrimoniaux indéniables : estampes, dessins, livres rares et précieux, affiches, photographies anciennes, manuscrits, maquettes, livres d'artistes, recueils de planches...

Devant la vogue croissante des expositions, faut-il s'étonner dès lors de l'utilisation muséale que certaines bibliothèques d'art font de leurs collections ? Il semblerait absurde de ne pas vouloir exploiter des fonds préexistants. De même, dans la mesure où son budget le lui permet et lorsque cela n'est pas au détriment de besoins spécifiquement documentaires, une bibliothèque d'art peut fort bien effectuer des acquisitions rétrospectives pour compléter ses collections. C'est le choix qu'a fait la bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet qui consacre cette année 350.000 francs sur un budget total de 2,2 millions de francs à des acquisitions patrimoniales.

Une bibliothèque d'art doit-elle pour autant développer une politique d'acquisition orientée vers des créations artistiques ? N'outrepasse-t-elle pas ses fonctions en empiétant sur celles des musées ? La question se pose d'autant plus que ceux-ci ne s'intéressent pas nécessairement à toutes les productions susceptibles de concerner une bibliothèque d'art. Nous pensons notamment aux livres d'artistes, terme aux contours très flous, qui recouvre de très nombreuses significations pouvant aller du livre-objet, sculpture unique, à l'ouvrage illustré publié à compte d'auteur. Le phénomène étant à la mode, de très nombreuses bibliothèques de province développent un fonds de livres d'artiste mais peu sont capables d'en justifier les raisons.

Il y a là véritablement un problème qui s'il ne peut être résolu, doit tout du moins être soulevé.

²¹ SCHMITT, Catherine. Bulletin des bibliothèques de France. 1993, t. 38, N° 1, p. 21.

²² AFNOR. Vocabulaire de la documentation. p. 84.

3. Bibliothèque d'art et archives

De plus en plus, les bibliothèques d'art ont tendance à se porter acquéreurs de fonds archivistiques. En France, les bibliothèques d'art n'échappent pas à ce phénomène, d'autant plus marqué qu'il n'existe pas d'instance nationale dont l'objet serait de rassembler cette précieuse documentation.

Celle-ci revêt généralement des formes extrêmement variées : correspondances, articles, photographies, bibliothèques, journaux intimes, notes, brochures d'exposition, livres de comptes... dont les provenances sont elles aussi multiples : artistes, critiques, éditeurs, historiens d'art, marchands, conservateurs de musée, collectionneurs... D'origine privées, ces archives ne sont soumises à aucune obligation légale.

La situation actuelle dans l'hexagone est loin d'être satisfaisante. L'absence de politique nationale en matière de collecte d'archives d'art entraîne encore trop souvent la fuite de fonds considérables vers l'étranger, en particulier vers les Etats-Unis. C'est ainsi qu'il y a deux ans, les archives des fameuses galeries Boussod, Valadon, Goupil, Tedesco et Arnold & Tripp, couvrant la période entre 1846 et 1940 et réunies par un collectionneur privé, ont été acquises par la fondation américaine Getty Trust.

Quelques institutions françaises tentent pourtant d'enrayer ces départs parmi lesquelles des bibliothèques d'art (Bibliothèque d'art et d'archéologie, Bibliothèque centrale des musées nationaux et Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts), mais aussi les Archives nationales pour les fonds biographiques sur des artistes, des musées (Musée d'Orsay pour l'architecture du XIX^{ème} siècle), des instituts (Institut français d'architecture, Fondation Custodia de l'Institut néerlandais) et des associations (Archives de la critique d'art dépendant de l'Université de Rennes II mais sous l'égide de l'Association internationale des critiques d'art, section française). Malgré leur bonne volonté, ces organismes ne disposent pas de budgets suffisants pour freiner, voire enrayer la débâcle. C'est pourquoi toute bibliothèque d'art qui souhaiterait consacrer des moyens financiers importants à acquérir des archives ne pourrait qu'être encouragée. Mais si la situation française actuelle justifie cela, la question demeure : la collecte d'archives d'art est-elle réellement la vocation d'une bibliothèque ?

4. Bibliothèque d'art et autres bibliothèques

"C'est une banalité de dire qu'aucune bibliothèque n'est assez riche pour travailler seule. La prolifération des publications, le développement de l'édition personnelle, la diversité des médias, l'internationalisation des communications, les nouvelles exigences des lecteurs font qu'une bibliothèque aujourd'hui est autant un centre de ressources qu'un dépôt de livres selon son sens étymologique"²³. Cette vérité vaut d'autant plus pour les bibliothèques d'art que le domaine est extrêmement vaste et ses frontières tangentes (comme nous le verrons un peu plus tard). D'autre part, si la France ne compte pas d'institution fédératrice, il existe par contre un très grand nombre d'établissements spécialisés²⁴, fort anciens ou tout récemment créés, et

²³ Citation extraite de l'allocation prononcée par M. Melot à l'occasion de la journée de présentation de la future médiathèque des Beaux-Arts de la ville de Paris le 8 mars 1993.

²⁴ Comme en témoignera très prochainement le répertoire des bibliothèques d'art réalisé conjointement par Marie-Claude Thompson et Catherine Schmitt.

très souvent dispersés sur l'ensemble de l'hexagone. En Allemagne et aux Etats-Unis, cette dispersion des institutions qui existe également, a été transformée en atout grâce à la mise en place d'une politique d'acquisition partagée. En France, malgré notre tradition centralisatrice, il devrait être possible de créer un réseau de bibliothèques d'art en débutant au niveau local. Cela ne pourrait avoir que des répercussions favorables sur les politiques d'acquisition des bibliothèques d'art qui seraient dès lors plus ciblées.

Mais si ce réseau n'existe pas encore concrètement, il est possible toutefois d'orienter une politique d'acquisition avec une simple connaissance des institutions environnantes. Il paraîtrait insensé par exemple qu'une bibliothèque d'art parisienne cherchât à développer un fonds d'arts asiatiques très spécialisé alors que la Bibliothèque du Musée Guimet remplit ce rôle parfaitement bien.

C. LES LIMITES CHRONOLOGIQUES ET GEOGRAPHIQUES

Les limites chronologiques et géographiques d'une bibliothèque d'art relèvent de la tradition et de concepts théoriques. Il y a quelques années, la tradition l'emportait encore très largement. La majorité des fonds documentaires couvraient l'art européen de l'Antiquité, voire de la fin de l'Antiquité à nos jours. Ainsi, c'est encore cette tradition qui a prévalu pour la Fondation Getty dont les activités concernent la période s'étendant de l'Antiquité gréco-romaine à la culture contemporaine d'Europe et des Etats-Unis. Au début de ce siècle, la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet faisait figure de "pionnière" par son ouverture à toutes les époques et tous les continents. Il semble désormais que ce soit la théorie qui prédomine. Or celle-ci est le plus souvent fondée sur l'idée que l'art ne connaît ni frontières historiques, ni frontières géographiques. Le plan d'acquisition Art pour la Bibliothèque nationale de France prévoit de "*proposer un fonds sur l'art de tous les temps et de tous les pays*"²⁵. Le concours d'entrée à l'Ecole nationale du patrimoine porte sur l'art de la préhistoire à nos jours...

Que faut-il penser de cette nouvelle tendance et comment justifier d'éventuelles exclusions ?

1. Les époques

La préhistoire et la protohistoire soulèvent des problèmes aux acquéreurs dans la mesure où elles font intervenir plusieurs disciplines à côté de l'histoire de l'art, à savoir la climatologie, la géologie, la paléontologie et l'anthropologie pour ne citer que les principales. Cette multidisciplinarité implique un fonds d'ouvrages important. Cet argument ne saurait suffire toutefois pour exclure cette période du champ documentaire d'une bibliothèque d'art. En fait, la sagesse consisterait dans ce cas précis à n'acheter que les productions sur l'art préhistorique (art pariétal, sculpture aurignacienne...) et à renvoyer le lecteur, selon les cas, vers des fonds plus généraux ou plus spécialisés comme celui de la Bibliothèque du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

²⁵ Cette citation provient d'un document interne sur la politique d'acquisition de la Bibliothèque nationale de France qui nous a été remis par Valérie Tesnière.

Il va sans dire que si l'on intègre l'art préhistorique aux champs d'une bibliothèque, on ne peut faire autrement que d'y inclure l'antiquité. Or, autant il apparaît indiscutable de prendre en considération l'Antiquité classique (Grèce, Etrurie, Rome) pour l'influence qu'elle a eu sur l'art occidental, autant les choses ne vont-elles plus d'elles-mêmes pour l'égyptologie et l'antiquité orientale. Les ouvrages qui leur sont consacrés, sont de deux types : d'un côté des beaux livres illustrés destinés au grand public, de l'autre, des recueils de fouilles et d'inscriptions extrêmement spécialisés, entre les deux, rien ou presque. Tout dépend dès lors du niveau de la bibliothèque d'art. Cependant, il semble peu raisonnable de chercher à acquérir cette production très spécifique, onéreuse et réservée à une poignée de chercheurs d'autant plus que la Bibliothèque centrale des musées nationaux, celle du Collège de France et les centres de recherche sur l'Égypte à la Sorbonne constituent des sortes de pôles d'excellence en la matière. Il paraît plus sage de se contenter des quelques rares ouvrages sérieux qui paraissent chaque année, noyés dans la masse de livres scientifiquement contestables.

Franchissons les siècles pour parvenir jusqu'à l'époque contemporaine. Si la période comprise entre le début du christianisme et les années 1970 fait l'unanimité, tel n'est pas le cas des quinze dernières années. En effet, comme nous l'observerons plus précisément dans la partie suivante, les formes d'expression artistique se sont considérablement élargies depuis deux décennies. On comprend dès lors que les bibliothécaires soient déconcertés²⁶. A ce trouble s'ajoutent les difficultés provoquées par les méthodes de collecte très différentes pour l'art contemporain (cf. la partie consacrée aux catalogues d'exposition). Cela a pour conséquence qu'en France, très peu d'institutions disposent d'un fonds intéressant en la matière. Seul le Centre de documentation du Musée national d'art moderne couvre, d'ailleurs remarquablement bien, ce domaine. Pourtant, si cette situation s'explique, rien ne la justifie intellectuellement. On ne voit pas pourquoi l'art contemporain serait exclu de l'histoire de l'art. L'argument d'historicité qu'on invoque parfois est lui-même invalide car il paraît impossible de déterminer où s'arrête l'histoire.

2. Les espaces

Si la prise en compte de l'Europe, des États-Unis, voire du Bassin Méditerranéen, a toujours paru naturelle à l'ensemble des bibliothèques d'art, tel n'a pas toujours été le cas pour le reste du globe. Là aussi, la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet a joué les précurseurs en incluant dès l'origine, l'Orient, l'Extrême-Orient et les arts primitifs à son fonds.

Si cette distinction peut se justifier pratiquement pour des raisons budgétaires ou pour "coller" à l'enseignement d'une université par exemple, rien n'autorise à le faire intellectuellement.

Nous avons déjà évoqué le cas de l'Asie qui grâce à la Bibliothèque du Musée Guimet, bénéficie d'un pôle d'excellence en la matière. Aussi une bibliothèque d'art a-t-elle la possibilité de n'acquérir que quelques ouvrages de référence sur le sujet et d'aiguiller d'éventuels lecteurs intéressés vers le Musée Guimet.

²⁶ Maryse Bideault, responsable française de la Bibliographie de l'histoire de l'art, parle même de la "solution de tranquillité" qui aurait été de s'arrêter aux années 70's.

L'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Océanie ne jouissent pas des mêmes atouts²⁷. Or, non seulement, ces continents ont développé des formes d'expression artistique à part entière, mais, de plus, celles-ci ont parfois entretenu des rapports très étroits avec l'art occidental. Nous pensons notamment à l'influence de l'art nègre sur le cubisme au début de ce siècle ou aux magnifiques manifestations d'architecture baroque au Brésil et au Mexique. Pour certains aspects de l'art de ces continents, on peut toutefois consulter avec profit, les ouvrages conservés par la Bibliothèque du Musée de l'Homme, qui bénéficie désormais du statut de bibliothèque CADIST, mais dont le fonds a bien plus une vocation ethnographique qu'artistique. Il paraît important dès lors de développer un fonds d'ouvrages sur l'art de ces régions du monde ou tout au moins de proposer une documentation de base sur ces sujets.

D. LES LIMITES DISCIPLINAIRES

Les frontières chronologiques et géographiques ne sauraient suffire cependant à déterminer la politique d'acquisition d'une bibliothèque d'art. Il convient également de définir à partir du champ sémantique de l'art, les disciplines que ce concept recouvre et implique. Celles-ci peuvent être regroupées en trois grandes parties : les arts dits "traditionnels", les franges de l'art, les disciplines connexes. En suivant cette typologie et en demeurant dans la perspective d'une politique d'acquisition, nous tenterons d'analyser et de définir les problèmes concrets soulevés par ces différentes disciplines.

1. Les arts traditionnels

Le terme "art" est sans doute un des mots de la langue française dont la signification est la plus changeante. A la question "Qu'est-ce que l'art ?", rares sont les personnes capables d'apporter une réponse satisfaisante et faisant l'unanimité. Cette imprécision de la notion ne date pas d'hier. Un exemple parmi d'autres est assez révélateur : on a coutume de parler du cinéma comme du "septième art". Or, très curieusement, aucun dictionnaire, aucune encyclopédie ne s'accordent sur les six premiers arts. Dans certains, on y inclut la littérature et la musique ; dans d'autres, on se restreint aux arts plastiques. On mêle parfois beaux-arts et arts du spectacle, mais jamais on ne parvient à des résultats identiques !

Malgré cela, un consensus fondé sur la tradition existe pour certaines disciplines que l'on pourrait qualifier de disciplines artistiques incontestables ! Il s'agit des beaux-arts, c'est-à-dire l'architecture, la sculpture, la peinture et la gravure, auxquels on ajoute la photographie, les arts décoratifs et les arts du spectacle (musique, danse, théâtre, cinéma).

Contrairement à l'idée que l'on pourrait s'en faire, les acquisitions dans ces différentes disciplines ne vont pas de soi. Ce sont principalement les aspects techniques de celles-ci qui soulèvent des problèmes mais nous verrons que ce n'est pas exclusivement le cas.

L'architecture, premier des beaux-arts, en est un bon exemple. En effet, si les monographies d'architectes et les histoires de l'architecture à telle période ne posent

²⁷ La Bibliothèque du Musée des arts africain et océanien est loin, malheureusement, d'être aussi riche que son homologue asiatique.

pas de véritables difficultés (si ce n'est celles du niveau et de la qualité de l'ouvrage), il n'en est déjà plus de même pour les ouvrages sur les différents types de bâtiments. Pour compléter son fonds d'architecture, un bibliothécaire achètera sans arrière-pensée aucune, un document sur les églises de la Renaissance. Mais le fera-t-il de la même façon pour un livre sur les centres commerciaux (Livres-Hebdo, N° 13, 27-03-92) ou sur les parcs à thème (Livres-Hebdo, N° 19, 08-05-92) du XXème siècle ? En réalité, nous soulevons ici un double problème : celui de la nature des constructions, car il existe bel et bien une hiérarchisation des différents types de bâtiments, et celui de la "sacro-sainte" notion d'historicité. Il est plus facile de prendre en considération un édifice reconnu, ne serait-ce que pour son ancienneté, qu'une construction de notre époque qui ne bénéficiera pas encore de ce label de qualité.

La question principale vient du concept même d'architecture. C'est un art bien sûr, mais c'est avant tout un art au service d'une ou de plusieurs fonctions : habiter, défendre, prier, enseigner... De ce fait, les ouvrages sur l'architecture sont rarement exclusivement centrés sur l'histoire de l'art. Bien souvent, ils abordent ou impliquent d'autres domaines : théologie, stratégie, sociologie, géographie, tourisme, histoire, art de vivre...

D'autre part, l'architecture est un art techniquement très complexe. Quelques livres qui paraissent chaque année, abordent cet aspect là. Réservés à des praticiens, ils sont le plus souvent trop ardues et trop spécialisés pour être acquis par une bibliothèque d'art mais figurent dans les centres de documentation des écoles d'architecture.

L'urbanisme et l'art des jardins sont généralement associés à l'architecture. Ils en constituent en quelque sorte des spécialités. Selon le Petit Robert (1990), l'urbanisme est "*l'étude systématique des méthodes permettant d'adapter l'habitat urbain aux besoins des hommes*" et par extension "*l'ensemble des techniques d'application de ces méthodes*". Ce n'est donc pas a priori une discipline artistique en tant que telle. Pourtant, dans la mesure où à cette rationalisation de l'organisation architecturale se superpose parfois une volonté esthétique, on parvient en fin de compte à de véritables créations artistiques. Une bibliothèque d'art ouvrira largement ses collections à cet aspect de l'urbanisme mais elle se gardera de développer un fonds sur les travaux publics ou sur l'aménagement du territoire.

Tout autant que l'urbanisme, l'art des jardins a sa place dans une bibliothèque d'art. Avec la vogue croissante de l'écologie, la production éditoriale consacrée à ce sujet s'est largement accrue donnant lieu à de très beaux ouvrages sur les parcs et les jardins. Le double écueil sera ici d'éviter les livres trop "esthétisants" et ceux qui tendent vers le jardinage.

La sculpture donne naissance chaque année à un nombre relativement restreint de publications. Parmi celles-ci, une très grande majorité est consacrée à des monographies d'artistes, souvent contemporains. On trouve également quelques études portant sur une oeuvre ou sur un type de sculpture précis (Les monuments aux morts de la première guerre mondiale. Livres-Hebdo, N° 7, 14-02-92 ; Les Madones de Lyon. Livres-Hebdo, N° 1, 03-01-92) et quelques ouvrages sur les rapports de la sculpture avec l'architecture (Les cariatides de Paris. Livres-Hebdo, N° 49, 04-12-92). Ce genre de livres ne doit pas poser de problèmes aux acquéreurs.

À côté de ces documents "consensuels" paraissent quelques ouvrages sur les techniques, qui contrairement à ceux consacrés à l'architecture et même si ils sont

d'une lecture difficile, doivent figurer dans une bibliothèque d'art car sinon où les trouverait-on ?

L'illusion créée par la sculpture confère à cet art un caractère magique. Nous pensons notamment aux masques, aux totems, aux fétiches. Même si le désir d'esthétisme ne prévaut pas dans ces différentes créations, elles appartiennent cependant bien au champ de la sculpture et doivent donc être représentées dans le fonds documentaire.

La numismatique relève tout à la fois de l'archéologie et de la sculpture. Cette double dépendance ne doit pas pour autant constituer un problème mais implique une politique concertée tout comme l'orfèvrerie, à cheval entre la sculpture et les arts décoratifs.

Dans ces formes d'expression créatrice tridimensionnelles, on ne saurait oublier enfin l'art des maquettes qui bien qu'apparenté à la sculpture, relève également de l'architecture, de la décoration et des arts du spectacle.

Dans le cadre d'une bibliothèque d'art, la peinture constitue traditionnellement une des bases de la politique d'acquisition. Elle ne soulève pas de problèmes majeurs de choix au bibliothécaire si ce n'est celui de la qualité de l'ouvrage. En effet, dans le très grand nombre de publications qui paraissent chaque année, on constate l'existence d'une importante production médiocre aux tirages très larges, aux reproductions abondantes mais peu fidèles et aux prix défiant toutes concurrences. Il faut refuser d'acquérir ces éditions bon marché mais scientifiquement contestables.

Le bibliothécaire se verra aussi confronté aux très nombreux ouvrages sur les techniques picturales. Là aussi, il faut savoir se restreindre aux quelques livres de qualité (notamment ceux publiés par la maison Skira).

A mi-chemin entre la peinture, l'architecture et la sculpture, fresques, trompe-l'oeil et collages sont à tort souvent oubliés.

N'étant pas encore devenue un art grand public, la gravure ne donne pas lieu à un nombre important de publications. Elle présente pourtant d'importantes difficultés liées à son caractère extrêmement technique, à son utilisation fréquente dans nombre d'objets de la vie quotidienne et à ses liens avec l'imprimerie de l'image. Les procédés techniques de la gravure se sont multipliés depuis sa création donnant lieu à de très nombreux emplois : timbres, billets de banque, disque vinyl... et bien sûr toutes les productions résultant de l'impression. tout image gravée ne constitue pas pour autant une oeuvre d'art.

Pas plus que l'art de l'estampe, le dessin ne fait l'objet d'une forte production. Il faut dire cependant qu'en tant que croquis, esquisse ou plan, il est le plus souvent intégré à des ouvrages plus généraux, recoupant les autres disciplines.

L'illustration, enfin, aux marges de la peinture et des arts graphiques, constitue une discipline à part. Sans que son caractère esthétique soit pour autant nié, sa fonction principale est avant tout d'accompagner un texte. Sa place peut être très variable, d'extrêmement réduite à considérable, comme c'est le cas dans les livres illustrés pour enfants où l'image y est l'oeuvre parfois de véritables artistes. Ces albums pour la jeunesse nous font poser de nouveau la question du rôle d'une bibliothèque d'art : doit-elle rassembler exclusivement des "livres sur l'art" ou faut-il qu'elle collectionne également les "livres d'art" ?

Tout comme les photographies, les illustrations sont généralement utilisées pour appuyer visuellement un récit de quelque nature qu'il soit. C'est pourquoi on les

retrouve dans des ouvrages de toutes sortes : manuels d'anatomie et de zoologie, livres de voyages, publications scientifiques.

La bande dessinée, et dans une certaine mesure les livres humoristiques, forment une classe à part au sein de l'illustration. Si pour les conservateurs de bibliothèques d'art, la bande dessinée constitue une discipline artistique à part entière (on parle même du "neuvième art"), dans les bibliothèques publiques, elle figure encore avec la littérature pour la jeunesse. Le pas est certes difficile à franchir car aux yeux du public, la bande dessinée demeure avant tout une "histoire" plutôt qu'une oeuvre d'art.

Une bibliothèque d'art ne peut, ni même ne doit acquérir tous ces types d'ouvrages au risque de voir fondre son budget très rapidement et de perdre sa spécialisation. Elle doit par contre acheter les livres sur les illustrateurs au même titre que ceux sur les peintres et ceux sur les illustrations. Elle pourra de plus aiguiller ses lecteurs vers le Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, ville où se déroule également le Salon consacré à ce type de créations. Bénéficiant du dépôt légal, cette bibliothèque dispose d'un fonds de près de 30.000 ouvrages consacrés à l'illustration, et plus particulièrement à la bande dessinée.

La photographie soulève de nombreuses interrogations liées à sa définition même car avant d'être une forme d'expression créatrice, elle est un procédé technique, avant d'être une oeuvre d'art, elle est d'abord une image. C'est pourquoi, dans la très grande majorité des cas, elle est utilisée comme illustration ou comme témoin dans des domaines parfois très éloignés du monde des arts tels les sciences, le journalisme, la gastronomie ou l'ethnologie. Or, si théoriquement la photographie documentaire dépasse le champ d'une bibliothèque d'art, dans les faits, il est parfois très difficile de faire la part entre une photographie de reportage et une photographie d'art. Un ouvrage paru en 1992 résume bien ce dilemme. Il s'agit de Beyrouth : centre ville (Livres-Hebdo, N° 46, 13-11-92). Six grands photographes, dont Raymond Depardon et Robert Frank, témoignent par une série de clichés, des ruines au coeur de la capitale libanaise.

A côté des photographies documentaires existent ce que l'on pourrait nommer les "belles photographies" qui donnent lieu à de multiples ouvrages, notamment au moment des fêtes de fin d'année. Leurs caractères esthétisants en font peut-être des livres d'art mais certainement pas des livres "sur" l'art. Il apparaît dès lors bien difficile de déterminer les raisons qui font qu'une simple photographie devient une oeuvre d'art. Les frontières sont souvent très minces. C'est à la subjectivité du bibliothécaire qu'il appartient de trancher car aucune théorie, aucune argumentation ne peuvent apporter de réponses réellement satisfaisantes.

La production éditoriale concernant la photographie contient aussi quelques manuels techniques sur les équipements et les procédés. On peut également penser, bien que nous n'en ayons pas relevés en 1992, à des ouvrages plus scientifiques évoquant les aspects chimiques et optiques de cette discipline. Il va sans dire que leur acquisition dépend du degré de spécialisation du fonds de la bibliothèque et du public qui la fréquente.

Signalons enfin qu'en 1994 devrait s'ouvrir une grande Maison européenne de la photographie qui par son rôle centralisateur devrait répondre indirectement à toutes ces questions.

En 1884, dans son Lexique des termes d'art, Jules Adeline définissait les arts décoratifs comme "*l'art appliqué à la décoration des objets de luxe ou des objets usuels, des habitations de la personne humaine, ayant pour but, non la création d'oeuvres d'art isolées [...] mais celles d'oeuvres d'art ayant une destination déterminée.*" L'étendue de ce domaine apparaît parfaitement dans cette définition et témoigne bien de la difficulté à le délimiter. Qu'y a-t-il de commun, en effet, entre une petite cuillère "Art déco" et une tapisserie médiévale, un fauteuil Louis XVI et une broche "1900" ? La première difficulté du bibliothécaire réside précisément dans l'immensité de la discipline et dans le sentiment de ne jamais pouvoir couvrir celle-ci. En fait, par rapport à l'étendue de ce domaine, la production éditoriale est relativement réduite et les choix s'imposeront finalement d'eux-mêmes. D'autre part, deux institutions parisiennes, la Bibliothèque Forney et celle de l'Union centrale des arts décoratifs, grâce à leur remarquable couverture dans ce domaine, proposent des fonds de référence en la matière.

Le concept d'arts décoratifs est avant tout un concept historique. Le terme sert généralement à désigner les arts appliqués du Moyen Age à l'aube de ce siècle. A partir de cette époque, l'introduction de l'industrie dans ce domaine en modifie ou plutôt en élargit les limites. D'abord conflictuelle, la confrontation entre les arts décoratifs et l'industrie devient dès les années 1920, avec le Bauhaus, une véritable coopération donnant naissance à ce que l'on a coutume d'appeler le Design. Loin de n'avoir qu'une signification historico-artistique, ce terme implique aussi des notions d'industrie, d'économie, d'esthétique, de sociologie, de décoration intérieure, entraînant une production éditoriale parallèle abordant ces différents aspects. Il faut nécessairement y faire un choix et renvoyer le lecteur insatisfait vers la Bibliothèque du Centre de création industrielle de Beaubourg.

Si en théorie, tout objet du quotidien peut être assimilé à un objet d'art, dans la pratique, le conservateur se verra souvent confronté à des ouvrages dont le sujet tient parfois plus de la sociologie que de l'art à proprement parler. Nous pensons par exemple à un livre paru en 1992 et mentionné dans la rubrique "Arts décoratifs Arts mineurs Artisanat" de Livres-Hebdo. Cet ouvrage était consacré aux "boules de neige" décoratives, véritables phénomène de société (N° 44, 30-10-92). Bien que nous ayons finalement retenu cette référence pour l'aspect créatif développé dans ces gadgets, il nous a semblé qu'il y avait là une frontière qui ne devrait pas être franchie.

Le bibliothécaire devra également résoudre le problème lié aux aspects techniques de ces arts décoratifs. S'il paraît indispensable de posséder des ouvrages sur les techniques, il faut prendre garde de ne pas trop acheter de publications vulgarisatrices au risque de voir sa bibliothèque devenir le "Q.G." des "bricoleurs du dimanche" !

Sous le terme générique "d'arts du spectacle", on a coutume de rassembler de nombreuses disciplines dont le point commun est leur rapport au temps. Les principales sont le théâtre, la danse, la musique et le cinéma. Mais dans le cadre d'une politique d'acquisition, il faudra veiller à ne pas oublier d'autres manifestations artistiques moins reconnues, par exemple le cirque, les marionnettes ou même les feux d'artifice.

Pour l'ensemble de ces disciplines, le bibliothécaire peut être tenté d'instituer des critères de sélection. Un tel, allergique au "hard-rock", aura tendance à l'exclure du fonds documentaire sur la musique ; un autre refusera de considérer le "rap" comme une création chorégraphique à part entière. Il n'appartient pas au bibliothécaire

de décider si telle forme d'expression est avant tout manière de contestation ou création artistique. Son jugement portera par contre sur la qualité de l'ouvrage en question.

Le conservateur veillera aussi à ne pas écarter les aspects anthropologiques et ethnologiques des arts du spectacle : danses folkloriques, musiques traditionnelles.

Cette vigilance sera d'autant plus grande que la France ne dispose pas aujourd'hui d'une bonne bibliothèque consacrée aux arts du spectacle. Il existe certes plusieurs institutions : départements de la musique et des arts du spectacle à la Bibliothèque nationale, conservatoire national supérieur de musique de La Villette, bibliothèque de l'Opéra, Cinémathèque française... mais la plupart souffrent d'une grande indigence de moyens. En attendant la réalisation un jour d'un centre fédérateur, signalons toutefois la création prochaine d'une bibliothèque-filmothèque dépendant du futur Palais de l'Image qui devrait ouvrir ses portes en 1995 au Palais de Tokyo. Cette future bibliothèque réunira les collections de la Cinémathèque française, de la FEMIS, du Service des archives du film (SAF) et du Centre national du cinéma. Parmi d'autres documents, elle proposera plus de 45.000 titres d'ouvrages et devrait dès lors devenir la bibliothèque de référence pour le cinéma en France. Elle abordera d'autre part tous les aspects qui pourraient soulever des difficultés pour une bibliothèque moins spécialisée, à savoir les films documentaires, les biographies de comédiens...

Une telle structure n'est malheureusement pas prévue pour les autres arts du spectacle. Chaque bibliothèque spécialisée ne pouvant toutefois développer ses collections à l'infini, elles devront faire appel à des institutions partenaires pour satisfaire la curiosité de leurs lecteurs. Ainsi, les textes des pièces de théâtre ne devraient pas figurer dans une bibliothèque d'art au risque que celle-ci ne devienne une bibliothèque universaliste. De même, les lecteurs intéressés par les ouvrages sur l'acoustique les trouveront plus aisément dans une bibliothèque possédant un fonds sur les sciences et les techniques.

2. Les franges de l'art

A travers les paragraphes précédents, nous avons déjà évoqué les marges de certaines disciplines artistiques : l'urbanisme pour l'architecture, les masques pour la sculpture, la bande dessinée pour la peinture... Nous allons désormais aborder des disciplines qui ne sont pas a priori des disciplines artistiques mais dont les productions, les réalisations qui en découlent, sont quelquefois de véritables oeuvres d'art.

Nul ne songerait aujourd'hui à contester à l'affiche son caractère hautement artistique. Les plus grands peintres s'y sont d'ailleurs eux-mêmes "frottés", Toulouse-Lautrec pour ne citer que le plus célèbre. Or, l'affiche est avant tout un média publicitaire à la vocation principalement commerciale. La création artistique n'est pas le but en soi, mais un moyen parmi d'autres d'exercer une action psychologique sur le public pour l'amener à consommer. Cette finalité économique n'exclut pas pour autant, bien au contraire, un sens de la créativité. De nombreux artistes collaborent d'ailleurs avec des agences et réalisent des photographies et des spots publicitaires qui sont parfois de véritables chefs-d'oeuvre.

Cette utilisation économique de créateurs se retrouve dans ce que l'on a coutume de désigner par un anglicisme, à savoir le "packaging". Ce terme désigne en

fait le dessin du conditionnement d'un produit, activité qui s'est développée parallèlement aux objets manufacturés et s'est manifestée sur toutes sortes de produits. Nous avons ainsi relevé les références d'un ouvrage portant sur les étiquettes de camembert (Livres-Hebdo, N° 16, 17-04-92).

Quelle doit être la position d'une bibliothèque d'art face à de tels livres ? Si l'on ne peut qu'encourager une bibliothèque d'art à acquérir des publications relatives au côté créatif de la publicité et du "packaging", sans doute doit-on la dissuader de faire de même pour les ouvrages traitant des aspects sociologiques, économiques, psychologiques de ces deux disciplines.

L'art peut aussi se manifester au quotidien à travers la mode vestimentaire dans laquelle la créativité des stylistes s'exprime. La coiffure n'est-elle pas une sculpture sur des cheveux, le maquillage, une peinture sur un visage et le tatouage, une gravure sur la peau ? La décoration intérieure ne forme-t-elle pas finalement, avec l'urbanisme et le paysagisme, une des marges de l'architecture ? La composition des bouquets ne peut-elle être assimilée à une forme d'activité artistique ? Dans la mesure où l'art est l'expression d'un idéal esthétique à travers des réalisations humaines, ne peut-on voir dans la cuisine et dans les vins des formes de création parmi les plus abouties puisqu'elles font appel au goût, à l'odorat, à la vue et même au toucher ? On le voit bien à travers cette série de questions, les franges de l'art sont loin d'être précisément définies. La position d'une bibliothèque d'art par rapport à toutes ces productions est délicate à déterminer. Le risque de se perdre dans les confins de l'art existe bel et bien. Il serait pourtant regrettable de les évacuer purement et simplement, sans autre forme de procès.

Nous voudrions enfin évoquer ici les relations entre les nouvelles technologies et l'art. Depuis une vingtaine d'années, les artistes se sont emparés de nouveaux supports de création. *"Les industries de l'image ont ouvert un autre champ d'activité aux créateurs avec la télématique, l'infographie, les multimédias et les hypertextes... Le mariage de l'ordinateur, de l'image et de l'industrie a engendré une nouvelle race de créateurs..."*²⁸. La palette graphique permet une multitude d'effets spéciaux dans les domaines vidéo-cinématographiques et photographiques. Si ces nouvelles technologies sont de plus en plus "détournées" à des fins artistiques (art vidéo, images de synthèse), la production éditoriale sur le sujet demeure extrêmement réduite (une dizaine d'ouvrages par an, tout au plus). Face au modeste effort financier à fournir, les bibliothèques d'art doivent résolument s'engager dans ce créneau au risque dans quelques années de "rattraper le train en marche".

La télévision n'est pas véritablement une "nouvelle technologie" puisqu'elle a commencé à se répandre après la seconde guerre mondiale. A l'instar du cinéma, elle aurait pu devenir un grand média artistique. Cela n'a pas vraiment été le cas : les oeuvres de qualité sont demeurées assez rares. Si elle n'a pas souvent su en tirer partie, la télévision dispose cependant d'un potentiel créatif réel à tel point qu'on la désigne parfois sous le terme de "huitième art". Depuis peu, avec la fondation de la chaîne culturelle franco-allemande Arte, la télévision tente de renouer avec des ambitions artistiques légitimes²⁹. La production éditoriale évoquant cet aspect du sujet

²⁸ ALLENOU, Michel. Guide des professions artistiques. p. 19.

²⁹ Lors d'un récent colloque sur Arte (29.09.93 - 01.10.93), les participants ont été invités à se prononcer sur la tentative menée grâce à cette chaîne de "faire de la télévision l'égal intellectuelle et

n'en est elle aussi qu'à ses débuts. Les ouvrages qui paraissent chaque année se comptent également sur les doigts des deux mains. Signalons toutefois la récente création d'une collection, "Les dossiers du Huitième art", qui abordera précisément l'aspect artistique de la discipline.

3. Les disciplines associées

En France, la perspective d'ouvrir une bibliothèque d'art à des disciplines annexes à l'histoire de l'art est encore loin de remporter l'unanimité. En 1992, lors de récents débats sur la Bibliothèque nationale des arts, Françoise Benhamou, alors secrétaire de l'Association de préfiguration de cette bibliothèque, ne disait-elle pas : *"En ce qui concerne les domaines voisins des domaines naturels couverts par la BNA, il faut être prudent. La bibliothèque ne saurait être exhaustive"*³⁰. La même année, Jean-Marc Léri, alors directeur de la Bibliothèque centrale des musées nationaux, évoquait la nécessité de *"ne pas succomber à la tentation de s'ouvrir à tous les domaines annexes (ethnologie, sociologie, design, etc.). D'autres bibliothèques sont spécialisées en ces domaines sur la place de Paris et il convient que de façon même informelle, chacun connaisse les limites de ses compétences"*³¹.

La position française à cet égard est très en retrait par rapport à celle de ses homologues occidentaux. Dans la biographie³² qu'il a consacré à Aby Warburg, fondateur du célèbre institut du même nom, Ernst Gombrich rapporte les paroles suivantes prononcées près de cinquante ans auparavant : *"L'histoire de l'art ne pourra attirer l'intérêt des chercheurs et du grand nombre que lorsqu'elle sera capable de montrer qu'elle peut saisir l'oeuvre d'art dans une dimension plus vaste que celle envisagée jusqu'ici"*. En 1983, la bibliothèque du Centre Getty a suivi la même voie interdisciplinaire. J. M. Edelstein, coordinateur des ressources au Centre Getty, en a récemment exposé les raisons : *"Les oeuvres d'art sont bien trop complexes pour rester exclusivement aux mains d'une seule discipline universitaire [...] C'est pourquoi les programmes du Centre s'appuient très largement sur les sciences humaines, et notamment sur l'histoire, l'anthropologie, la philosophie et la critique littéraire et artistique"*.

Si l'on retient la position consistant à ouvrir le fonds documentaire à des domaines annexes à l'histoire de l'art, quelles doivent être les sciences concernées ?

Nous avons choisi de les regrouper selon deux qualificatifs en fonction de leurs liens avec l'histoire de l'art : les disciplines connexes d'une part qui entretiennent des rapports très étroits avec l'histoire de l'art et les disciplines interférentes, d'autre part, pour lesquelles les liens avec l'histoire de l'art sont beaucoup plus lâches.

L'histoire est sans aucun doute la discipline la plus affiliée à l'histoire de l'art ; elle en est en quelque sorte la "mère". Hubert Damish évoquait tout récemment les relations qui les unissent : *"L'art est dans l'histoire, l'histoire de l'art est dans l'histoire. Il serait absurde d'ignorer cette évidence et de prétendre évacuer les données historiques"*³³. Cette réflexion est d'autant plus vraie que l'histoire de l'art

esthétique des réalisations les plus prestigieuses des médias artistiques classiques (cinéma, théâtre...)"

³⁰ BENHAMOU, Françoise. Pour une bibliothèque nationale des arts. p. 34.

³¹ LERI, Jean-Marc. Vers une Bibliothèque nationale des arts? p. 41.

³² GOMBRICH, Ernst H. Aby Warburg, an intellectual biography. Londres, 1970.

³³ DAMISH, Hubert. Le Monde. Jeudi 18 mars 1993. p. XII.

reste en France, une discipline méconnue, marginalisée, mal définie et que de ce fait, on l'intègre promptement à l'histoire pour mieux s'en débarrasser.

Si les oeuvres d'art sont utiles comme sources privilégiées de l'histoire culturelle, politique et sociale, de son côté, l'histoire apporte parfois des informations essentielles à la recherche en histoire de l'art. Nous passerons rapidement sur la nécessité de posséder un bon fonds d'usuels en histoire. Cela va en quelque sorte de soi. Les études historiques peuvent en outre apporter des renseignements précieux : histoire des villes et des monuments pour l'architecture et l'urbanisme, conditions économiques et sociales, place et rôle des artistes au sein de la société...

Si l'histoire est en quelque sorte la "mère" de l'histoire de l'art, l'archéologie en est alors la "soeur". Leurs rapports ont été en France des plus ambigus (à l'étranger, les disciplines ont dès l'origine été dissociées). Longtemps indifférenciées, elles ont désormais toutes deux défini leur champ d'action : l'archéologie s'arrête là où commence l'histoire de l'art et lui sert de toile de fond, d'arrière-plan.

L'archéologie ne doit en aucun cas être ignorée d'une bibliothèque d'art car elle constitue le fondement de la production artistique occidentale du moyen âge à nos jours. Tant d'architectes, tant de sculpteurs, tant de peintres s'en sont inspirés !

Depuis quelques années, l'archéologie a rompu avec l'enfermement qui la cantonnait dans l'étude des grands monuments. *"Elle prend en compte désormais un champ infiniment plus large que celui des beaux-arts, puisqu'il s'étend aux activités humaines dans leur globalité... Les restes enfouis dans le sol et dégagés par la fouille n'ont pas moins de dignité qu'ils soient d'une "basse" ou d'une "haute" époque"*³⁴. Cette ouverture à un champ plus large s'est faite parallèlement à l'introduction de techniques scientifiques au sein de cette discipline. L'archéologie nécessite paradoxalement aujourd'hui plus de connaissances en chimie ou en microbiologie qu'en histoire ou en art. Cette évolution s'est traduite dans l'enseignement universitaire par l'introduction de modules très techniques dans le cursus en archéologie ; dans la production documentaire, les ouvrages ont suivi le même chemin au point de devenir pratiquement illisibles pour les non-initiés. La position d'une bibliothèque d'art face à ce processus doit dépendre de son degré de spécialisation, de son public et de ses buts.

Proche de l'archéologie, l'ethnologie étudie les réalisations humaines et leurs techniques. Elle est liée au concept "d'arts et traditions populaires", concept dissocié des beaux-arts depuis fort longtemps en France. On fait couramment remonter cette séparation au début du XVI^{ème} siècle, avec l'influence de la Renaissance italienne, lorsque la faïence nouvellement débarquée remplaça l'antique pot de terre. Cette scission a perduré jusqu'à nos jours puisque les arts et traditions populaires disposent encore de leur propre musée, d'ailleurs en fort mauvais état et dont la bibliothèque ne peut, faute de moyens, jouer le rôle qu'elle serait amenée à tenir. Les bibliothèques d'art doivent prendre note de cet état de fait et acquérir les ouvrages ethnologiques susceptibles de les intéresser. Ceux-ci sont d'ailleurs assez nombreux. Ils peuvent concerner de multiples domaines : fêtes, cultes, imagerie populaire, costume, mobilier... La bibliothèque se verra nécessairement contrainte d'y faire un choix.

³⁴ CUISENIER, Jean. Le débat. p. 156.

Restauration, muséographie, conservation apparaissent clairement indissociables de l'étude de l'histoire de l'art. Une bibliothèque d'art ne peut faire moins qu'acheter les ouvrages concernant ces disciplines d'autant qu'ils sont en nombre assez réduit. Il en va de même pour l'iconologie, branche particulière de la sémiologie, qui vise à étudier les représentations dans l'art. Là encore, la production est très restreinte et essentiellement d'origine universitaire.

Nous voudrions évoquer enfin ici le cas de la littérature d'histoire de l'art destinée aux enfants. Celle-ci connaît un important développement depuis quelques années. Si une bibliothèque d'art souhaite créer un secteur "Jeunesse", elle n'aura aucune difficulté à se procurer des livres sur le sujet.

Après ces disciplines connexes, nous allons considérer à présent les disciplines interférentes avec l'histoire de l'art. Certaines que l'on pourrait qualifier d'auxiliaires apportent précisément une "aide", la plupart du temps involontaire, à l'étude de l'histoire de l'art. D'autres choisissent le concept artistique comme support de leur réflexion. Les dernières, enfin, ont plus un rapport avec le monde de l'art qu'avec l'histoire de l'art en elle-même.

La théologie apparaît comme la discipline auxiliaire la plus utile à l'histoire de l'art. Il est bien sûr résolument nécessaire de prévoir un fonds d'usuels sur les religions, constitué notamment des textes sacrés. Mais il n'est pas possible d'y inclure tous les écrits, en particulier les hagiographies. Or, dans l'optique d'une recherche iconographique, les vies de saints sont généralement une source précieuse. Outre cette fonction iconologique, les sciences religieuses apportent des informations sur la liturgie, la destination des bâtiments, les mythes...

Les très nombreuses monographies régionales qui paraissent chaque année sont également des ouvrages intéressants pour une bibliothèque d'art. Elles sont en particulier utiles dans l'étude de l'architecture et de l'urbanisme. Elles permettent souvent d'obtenir des renseignements sur le développement d'un village, sur les bâtiments qui le compose.

Quelques collections touristiques de qualité constituent un outil fréquemment consulté dans une bibliothèque d'art. Parmi celles-ci, citons "Le voyage culturel" (Bordas), "Les guides visuels" (Hazan), "L'architecture des villes" (Castermann), les guides du Zodiaque et les fameux guides bleus (Gallimard). Ils facilitent les vérifications rapides, fournissent généralement des plans et élévations des édifices, aident à localiser les oeuvres et sont souvent abondamment illustrés.

Les récits de voyage peuvent servir de la même façon. Lorsqu'il s'agit de périples anciens, ils permettent en outre de saisir la manière dont étaient perçus autrefois, oeuvres d'art et monuments.

Evoquons enfin rapidement la médecine dans la mesure où les planches anatomiques ont servi et servent encore parfois aux peintres et aux sculpteurs dans leurs représentations du corps humain.

Depuis une vingtaine d'années s'est greffée une dimension supplémentaire à cette relation entre l'art et la médecine. Celle-ci a pris conscience des vertus

thérapeutiques de l'art et a mis en place un ensemble de traitements à partir de cette découverte. Peu d'ouvrages abordent encore cet aspect du sujet.

Toute création artistique étant un document sur l'homme, la plupart des sciences humaines se sont emparées de cette constatation pour faire de l'art l'objet de leur étude. Ce phénomène, amorcé dès les années 1970, a été accentué par le fait que l'histoire de l'art ne disposait pas d'un statut véritable. Ces disciplines se sont aperçues d'autre part que l'art se prêtait remarquablement bien à la théorisation. On a vu ainsi naître une "psychologie" de l'art avec Ernst Gombrich, une "sociologie" de l'art autour de Francastel, une "sémiologie" de l'art, tentée par Hubert Damish. Toutes ces écoles perdurent encore aujourd'hui et apportent à l'étude de l'art une dimension originale.

Deux sciences humaines se sont plus précocement et plus profondément arrêtées sur cette étude. La philosophie s'est depuis l'Antiquité classique penchée sur le sujet ; les plus grands philosophes ont apporté leur théorie sur ce concept. Cette approche esthétique est pourtant la plupart du temps omise par les bibliothèques d'art. Cela est fort dommageable.

Avec la critique d'art, la littérature³⁵ a institué à partir du XVIIIème siècle, un genre littéraire nouveau auquel se sont essayés les écrivains les plus célèbres, Diderot, Apollinaire, Baudelaire, Zola pour n'en citer que quelques uns. Ces écrits souvent lyriques, ont l'immense mérite de témoigner de la façon dont les oeuvres d'art étaient perçues à l'époque où elles ont été créées.

Pour clore cette évaluation des domaines utiles à l'étude de l'art, il nous faut évoquer enfin le cas de ces disciplines très éloignées de notre propos mais qui peuvent produire périodiquement des ouvrages susceptibles d'intéresser une bibliothèque d'art. Le droit avec la législation sur les oeuvres d'art, l'économie du marché de l'art, la politique culturelle en sont les principales.

³⁵ Bien que la littérature soit une forme d'expression artistique incontestable, nous avons rapidement décidé de l'exclure de notre sélection. Totalemment à part des autres arts, elle aurait entraîné des choix peu rigoureux, des budgets importants et des dérapages vraisemblables vers un fonds trop encyclopédique. De nombreuses bibliothèques permettent, de fait, de répondre à cette lacune. Il serait par contre intéressant de développer au sein d'une bibliothèque d'art un fonds relatif à l'histoire du livre, voire à l'histoire littéraire.

CONCLUSION

A l'issue de cette recherche, nous ne pouvons malheureusement qu'en déplorer le caractère incomplet. En effet, pour pouvoir chiffrer le budget d'acquisition d'une bibliothèque d'art, il serait nécessaire de disposer de données similaires pour la production étrangère et pour les périodiques en général.

Malgré cet inachèvement, cette étude a, nous l'espérons, le mérite d'esquisser les principaux écueils guettant une bibliothèque d'art.

Dans la mesure où l'art touche de très nombreuses disciplines et est abordé dans une multitude d'ouvrages très variés, les risques existent réellement pour que le fonds prenne une tournure plus encyclopédique que proprement tourné vers l'histoire de l'art. A l'opposé en quelque sorte, le souci d'une collection la plus spécialisée possible peut entraîner le bibliothécaire à se noyer dans une impossible exhaustivité, jamais atteinte mais toujours recherchée.

Nous avons également montré combien il était important qu'une bibliothèque d'art se positionne par rapport aux institutions environnantes. A trop vouloir assumer de fonctions différentes, la bibliothèque encourt le risque de perdre sa finalité première qui est d'acquérir des documents, de les traiter et d'en faciliter l'utilisation pour les usagers.

Face à ces menaces, il existe aujourd'hui une réponse : le réseau, formel ou informel, rendu possible grâce aux progrès technologiques permettant de consulter des fichiers à distance, de pratiquer des acquisitions concertées et partagées. Cette politique "fédérative" doit s'appuyer sur des bibliothèques de référence dans lesquelles l'art sera abordé sous toutes ses facettes, des pôles d'excellence qui, comme leur nom l'indique, développe des collections très spécialisées pour lesquelles elles font autorité, et, enfin, des bibliothèques relais capables de fournir les informations complémentaires indispensables à la recherche en histoire de l'art. Cette "stratégie" est déjà "pratiquée" par quelques pays étrangers. L'Allemagne et les Etats-Unis en sont les plus fervents défenseurs. Aujourd'hui, il nous semble que c'est à la France de l'adopter !

ANNEXE 1

CADRE DE CLASSEMENT ADOPTE PAR LIVRES-HEBDO

0. GENERALITES

- 00/02 Bibliographies Catalogues Bibliothéconomie Documentation
- 03 Encyclopédies et dictionnaires généraux
- 05 Revues Périodiques Annuaires
- 07 Editions Presse Audiovisuel
- 09 Ouvrages remarquables par l'illustration, l'impression ou la matière

1. PHILOSOPHIE

- 10 Philosophie
- 11 Enseignement
- 13 Sciences occultes Parapsychologie Sociétés secrètes
- 15 Psychologie

2. RELIGIONS SPIRITUALITE

- 20 Religions chrétiennes
- 21 Religions non chrétiennes

3. SCIENCES SOCIALES

- 30 Sociologie Société d'aujourd'hui Démographie
- 31 Environnement Ecologie
- 32 Politique
- 33 Economie
- 34 Droit Législation
- 35 Administration publique
- 36 Aide sociale et prévoyance Assurances
- 37 Pédagogie Enseignement
 - 371 Formation Métiers Vie professionnelle
 - 372 Vie familiale
- 38 Communications Transports
- 39 Ethnologie Moeurs et coutumes Folklore

4. LANGAGE

- 40 Linguistique Philologie
- 41 Langues étrangères
- 42 Enseignement

5. SCIENCES PURES

- 50 Histoire des Sciences Sciences en général
- 51 Mathématiques
- 52 Astronomie Géodésie
- 53/54 Physique Chimie Physique nucléaire
- 55/56 Sciences de la terre
- 57/59 Sciences de la vie Botanique Zoologie
- 591 Enseignement

6. SCIENCES APPLIQUEES

- 60 Histoire des sciences et des techniques Généralités
- 61 Sciences médicales
 - 611 Vulgarisation médicale Soins du corps
- 62 Psychiatrie Psychanalyse Sexualité
- 63 Techniques agricoles Chasse Pêche Animaux familiers
- 64 Vie pratique
- 65 Cuisine
- 66 Décoration Jardinage Technique Bricolage
- 67 Gestion des entreprises Marketing Comptabilité
- 68 Informatique Electronique
- 69 Technologie Industrie Bâtiment
- 691 Enseignement

7. BEAUX-ARTS SPORTS LOISIRS

- 70 Histoire de l'art Généralités
- 71/72 Urbanisme Architecture
- 73 Sculpture Arts apparentés
- 74 Arts décoratifs Arts mineurs Artisanat
- 75/76 Peinture Arts graphiques
- 77 Photographie Cinéma Cartes postales
- 78 Musique Danse Autres spectacles
- 79 Sports Loisirs

8. LITTERATURE BELLES LETTRES

- 80 Histoire littéraire Théorie Critique Correspondance Oeuvres complètes ou choisies
 - 801 Enseignement
- 81 Poésie
- 82 Théâtre
- 83 Roman Nouvelles Récits Conte
 - 831 Roman en poche
- 84 Essais Eloquence Ecrits divers
- 85 Bandes dessinées
- 86 Livres pour la jeunesse
- 87 Humour Satire Dessins humoristiques
- 89 Littérature en langue étrangère

9. GEOGRAPHIE BIOGRAPHIES HISTOIRE

- 90 Monographies régionales
- 91 Géographie Tourisme Voyages
- 92 Biographies Généalogie
 - 921 Mémoires Souvenirs Autobiographies
- 93/99 Histoire Civilisations
 - 990 Enseignement
 - 991 Archéologie
 - 992 Documents d'histoire Archives
 - 993 Faits divers Actualité
 - 994 Armes et Corps d'armée

ANNEXE 2

COMPARAISON DES STATISTIQUES ETABLIES PAR LE SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION, LA BIBLIOGRAPHIE NATIONALE FRANCAISE, AVEC CELLES REALISEES A PARTIR DE LIVRES-HEBDO

SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION

	Nouveautés	Nouvelles éditions	Réimpressions	Total
LIVRES D'ART	816	35	324	1175
Livres d'étude artistique, d'histoire de l'art	140	10	34	184
Beaux livres d'art	296	11	100	407
Autres beaux livres	380	14	190	584

LIVRES-HEBDO

Afin que les résultats soient plus facilement comparables à ceux de la Bibliographie nationale française, nous avons inclus les ouvrages sur l'urbanisme, la mode et l'illustration et regroupé le cinéma, la danse et le théâtre sous une seule division.

	Nombre de titres	Pourcentage
Histoire de l'art Généralités	213	11,5%
Urbanisme	38	2%
Architecture	182	9,9%
Sculpture	62	3,4%
Arts décoratifs	163	8,8%
Peinture Arts graphiques	571	31%
Photographie	137	7,4%
Musique	229	12,4%
Spectacles	251	13,6%
TOTAL	1846	100%

BIBLIOGRAPHIE NATIONALE FRANCAISE

Art Architecture Photographie [...]	Nombre de titres	Pourcentage
Généralités	812	29,7%
Urbanisme Aménagement du territoire	52	1,9%
Architecture	300	11%
Sculpture	198	7,2%
Dessins Métiers d'art	225	8,2%
Peinture	512	18,7%
Gravure	68	2,5%
Photographie	194	7,1%
Musique	184	6,7%
Spectacles	191	7%
TOTAL	2736	100%

ANNEXE 3

CATALOGUES DE VENTE DIFFUSES PAR "DROUOT-SA".

CATEGORIES DE CATALOGUES	Prix T.T.C. de l'abonnement annuel en francs
Estampes anciennes et modernes	450
Tableaux anciens	1.870
Tableaux Sculptures modernes et contemporaines	3.720
Art Déco Art 1900	1.485
Meubles Objets d'art Céramique européenne Tapis Tapisseries	2.650
Bijoux Orfèvrerie Objets de vitrine	1.100
Arts d'Extrême-Orient et Moyen-Orient	900
Antiquité, Haute Epoque des origines au XVII ^{ème} siècle	640
Arts primitifs (Asie, Afrique, Amérique, Océanie)	580
Livres et autographes	2.600
Affiches	275
Monnaies et médailles	780
Armes et souvenirs historiques	740
Vins	330
Voitures de collection	610
TOUTES SPECIALITES	16.400

ANNEXE 4

LISTE NON EXHAUSTIVE DES INSTITUTIONS FRANCAISES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES SUSCEPTIBLES DE PRODUIRE DE LA LITTERATURE GRISE INTERESSANT UNE BIBLIOTHEQUE D'ART

ADMINISTRATIONS, SERVICES EXTERIEURS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Ministère de la Culture et de la Francophonie

- * Direction de l'administration centrale
 - Centre national d'art et de culture Georges Pompidou
- * Direction de la musique et de la danse
 - en particulier . Délégation à la danse
 - . Département de la création et des musiques d'aujourd'hui
 - . Département de la recherche, de l'audiovisuel et des métiers de la musique
 - Opéra de Paris-Garnier
 - Opéra de Paris-Bastille
 - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
 - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon
- * Direction du théâtre et des spectacles
 - Conservatoire national supérieur d'art dramatique
 - Comédie Française
 - Théâtres...
- * Direction des musées de France
 - Laboratoire de recherche des musées de France
 - Service de restauration des musées de France
 - Réunion des musées nationaux
 - Ecole du Louvre
 - Ecole nationale du patrimoine
 - Etablissement public du Grand Louvre
 - Musées...
- * Direction du patrimoine
 - en particulier . Sous-direction des monuments historiques
 - . Sous-direction de l'inventaire, de la documentation et de la protection du patrimoine
 - . Sous-direction de l'archéologie
 - . Mission du patrimoine photographique
 - Caisse nationale des monuments historiques et des sites

- * Direction des archives de France
 - Archives nationales, régionales, départementales et communales
- * Direction du livre et de la lecture
- * Délégation aux arts plastiques
 - en particulier . Département du soutien à la création
 - . Département des achats et des commandes
 - Ecole nationale supérieure des beaux-arts
 - Ecole nationale supérieure de la création industrielle
 - Centre national des arts plastiques
 - Centre national de la photographie
 - Manufacture nationale de Sèvres
 - Mobilier national
 - Institut français de restauration des oeuvres d'art
 - Ecoles nationales d'art (Arles, Aubusson, Limoges...)
- * Centre national de la cinématographie
 - Agence pour le développement régional du film
 - Archives du film
 - Cinémathèque française
 - Institut de formation et d'enseignement pour les métiers de l'image et du son (FEMIS)

Directions régionales des affaires culturelles
Services culturels des municipalités

ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

- Agences de coopération culturelle et technique**
ALECSO (Organisation de la ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science)
Commission des communautés européennes. DG 10 (Information, communication et culture) et **DG 13** (Information, technologies et industries, et télématiques)
Conseil de l'Europe. Conseil de la coopération culturelle
Consejo interamericano cultural
Consejo interamericano par la educacion, la ciencia y la cultura
ICOM (International council of museums)
ICOMOS (International council of monuments and sites)
UNESCO. Département de la culture
 en particulier . Division des arts et de la vie culturelle
 . Division du patrimoine culturel
- * Centre du patrimoine mondial

ANNEXE 5

LISTE DES ETABLISSEMENTS SUPERIEURS DELIVRANT DES DIPLOMES DE TROISIEME CYCLE (DESS, DEA, DOCTORAT) SUSCEPTIBLES D'INTERESSER UNE BIBLIOTHEQUE D'ART

Aix-Marseille I

- * DEA Lettres et arts
- * DEA Archéologie, histoire et civilisations de l'Antiquité et du moyen âge

Bordeaux III

- * DESS Méthodes physiques en archéologie et en muséographie
- * DEA Communications, arts, spectacles
- * DEA Histoire, art et civilisation de la fin de l'Antiquité à nos jours

Clermont I

- * DESS Gestion du patrimoine

Dijon

- * DESS Méthodes scientifiques et techniques en archéologie
- * DESS Politique culturelle et action artistique

Grenoble II

- * DESS Direction des projets culturels

Lille III

- * DEA Langues, littérature, archéologie et histoire du monde antique

Limoges

- * DEA Sciences de l'Antiquité : histoire, archéologie, langues et littératures en collaboration avec Poitiers et Tours

Lyon II

- * DESS Mode et création
- * DESS Création et communication audiovisuelle
- * DESS Gestion des entreprises culturelles et développement culturel

Lyon III

- * DESS Formation aux métiers de l'archéologie
- * DESS Gestion du patrimoine

Nantes

- * DESS Métiers de l'archéologie

Paris. Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)

- * DEA Musique et musicologie du XXème siècle en collaboration avec l'Ecole normale supérieure (ENS) de Paris
- * DEA Jardins, paysages, territoires en collaboration avec l'Ecole d'architecture Paris-La Villette
- * DEA Histoire et civilisations. Option histoire de l'art
- * DEA Sciences du langage. Option art et langage

Paris. Ecole pratique des hautes études (EPHE)

- * DEA Méthodes de l'histoire et de l'archéologie

Paris I

- * DEA Arts plastiques, recherches fondamentales et appliquées
- * DEA Cinéma, télévision, audiovisuel en collaboration avec Paris X
- * DEA Esthétique et sciences de l'art
- * DEA Archéologie des périodes historiques
- * DEA Environnement et archéologie en collaboration avec Paris X
- * DEA Histoire de l'Afrique (histoire, archéologie et histoire de l'art) en collaboration avec Paris VII
- * DEA Histoire de l'art
- * DEA Histoire et archéologie du monde byzantin et post-byzantin
- * DEA Préhistoire, ethnologie, anthropologie

Paris III

- * DEA Recherches cinématographiques et audiovisuelles
- * DEA Théâtre et arts du spectacle en collaboration avec Paris X

Paris IV

- * DEA Histoire de l'art
- * DEA Egyptologie
- * DEA Etudes et civilisations islamiques. Option arts islamiques
- * DEA Histoire de la musique et musicologie
- * DEA Histoire et civilisation de l'antiquité. Options archéologie grecque, archéologie romaine, numismatique

Paris VIII

- * DEA Esthétique, sciences et technologies des arts
- * DEA Projet architectural et urbain, théories et dispositifs en collaboration avec les Ecoles d'architecture Paris-Belleville, Paris-Villemin et Versailles

Paris IX

- * DESS Gestion des entreprises culturelles

Paris X

* DEA Antiquité tardive, moyen âge, temps modernes (histoire, art, culture, IV-XVIIIème siècles) en collaboration avec l'ENS Paris

* DEA Cultures de l'Antiquité classique. Option archéologie romaine

Rennes I

* DESS Gestion du patrimoine

Rennes II

* DEA Arts

Rouen

* DEA Etudes du théâtre européen

Saint-Etienne

* DEA Littératures, arts et civilisations du monde occidental aux XIX et XXème siècles

Strasbourg II

* DEA Histoire, théorie et pratiques des arts visuels en collaboration avec Dijon

* DEA Musique et musicologie

Toulouse II

* DESS Initiatives culturelles et nouvelles technologies de la création

Tours

* DEA Musique et musicologie en collaboration avec l'ENS Paris, l'EPHE Paris et le Conservatoire national supérieur de musique de Paris

ANNEXE 6

LISTE DES PERSONNES ET DES ORGANISMES CONSULTES POUR
LE PRESENT MEMOIRE

* Mme Suzanne d'ABZAC

Centre de documentation

ICOMOS

75, rue du Temple

75003 PARIS

42-77-35-76

* M. ALBAT

Syndicat national de l'édition

35, rue Grégoire de Tours

75006 PARIS

43-29-75-75

* ATELIER NATIONAL DE REPRODUCTION DES THESES

20,rue Auguste Angellier

59046 LILLE CEDEX

20-30-86-73

* Mme BELLEC

Service des publications officielles

Département des entrées françaises

Bibliothèque nationale

2, rue Vivienne

75002 Paris

47-03-85-44

* Mme Maryse BIDEAULT

Bibliographie de l'histoire de l'art

Maison des sciences de l'homme

54, boulevard Raspail

75006 Paris

49-54-20-00

* Mme CHABOSY

Ecole du Louvre

33, quai du Louvre

75001 PARIS

40-20-56-11

*** CHAMBRE NATIONALE DES COMMISSAIRES-PRISEURS**

13, rue de la Grange Batelière
75009 PARIS
47-70-89-33

*** Mme Marie-Cécile COMERRE**

"Drouot documentation"
13, rue de la Grange Batelière
75009 PARIS
48-00-20-70

*** M. Antoine CORON**

Réserve des imprimés
Bibliothèque nationale
58, rue de Richelieu
75002 PARIS
47-03-84-64

*** M. Jean-Pierre CRIQUI**

Inspecteur général à la création artistique
Délégation aux arts plastiques
27, avenue de l'Opéra
75001 PARIS
40-15-73-11

*** Mme DANIAUD**

UNESCO. Direction de la culture et de la communication
9, place de Fontenoy
75007 PARIS
45-68-49-77

*** Mme Francine DELAIGLE**

Centre de documentation du Musée national d'art moderne
Centre Georges Pompidou
19, rue de Beaubourg
75004 PARIS
42-77-12-33

*** DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES ETUDES DOCTORALES (DRED)**

Ministère de l'Education Nationale
61-65, rue Dutot
75015 PARIS
40-65-65-40

*** DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS (DESUP)**

Ministère de l'Education Nationale

61-65, rue Dutot

75015 PARIS

40-65-65-40

*** Mme DUCLOS-FAURE**

Service des publications officielles

Département des entrées françaises

Bibliothèque nationale

2, rue Vivienne

75002 PARIS

47-03-85-32

*** FICHER CENTRAL DES THESES**

Université de Paris X

200, avenue de la République

92001 NANTERRE CEDEX

40-97-77-13

*** GALERIE DENISE RENE**

196, boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

42-22-77-57

*** GALERIE JADE**

1, rue des Tanneurs

68000 COLMAR

89-23-12-34

*** M. Jean-Luc GAUTIER-GENTES**

Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet

58, rue de Richelieu

75002 PARIS

47-03-76-20

*** Mme Annie GHERSIN**

E.P.B.D.F.

21, rue Maurice Grandcoing

94200 IVRY-SUR-SEINE

44-06-34-12

*** Mme Lucille GRASSET**

INIST

2, allée du Parc de Brabois

54514 VANDOEUVRE-LES-NANCY

83-50-46-09

* Mme Annie JACQUES
Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts
17, quai Malaquais
75006 PARIS
47-03-50-43

* Mme Isabelle LE MASNE
Bibliothèque centrale des musées nationaux
34, quai du LOUVRE
75001 PARIS
40-20-54-68

* Mme Annie MAGNANT
Mission des affaires européennes
Ministère de la Culture
12, rue de Louvois
75002 PARIS
40-15-37-56

* OFFICIEL DES GALERIES (L')
15, rue du Temple
75004 PARIS
48-87-80-66

* Melle PERRAUD
Bibliothèque centrale des musées nationaux
34, quai du Louvre
75001 PARIS
40-20-54-68

* Mme Nicole PICOT
Bibliothèque publique d'information
Centre Georges Pompidou
19, rue Beaubourg
75004 PARIS
42-77-12-33

* M. Michel POPOFF
Service du dépôt légal
Département des entrées françaises
Bibliothèque nationale
2, rue Vivienne
75002 PARIS
47-03-85-13

* Mme Elisabeth RATIER
Centre de documentation
Délégation aux arts plastiques
27, avenue de l'Opéra
75001 PARIS
40-15-74-33

* Mme RICHARD
Service du 3ème cycle
Université de Paris IV-Sorbonne
1, rue Victor Cousin
75230 PARIS CEDEX 05
40-46-22-11

* Mme Hélène dos SANTOS
Direction de l'administration générale
Ministère de la Culture
3, rue de Valois
75001 PARIS
40-15-80-62

* Mme Catherine SCHMITT
Présidente de l'Association des bibliothèques d'art
Centre de documentation du Musée national d'art moderne
Centre Georges Pompidou
19, rue Beaubourg
75004 PARIS
42-77-12-33

* Mme Jane SLEDGE
I.C.O.M.
1, rue Miollis
75015 PARIS
45-68-28-52

* Mme TEPENEAG
Centre de documentation du Musée national d'art moderne
Centre Georges Pompidou
19, rue Beaubourg
75004 PARIS
42-77-12-33

* Melle Valérie TESNIERE
E.P.B.D.F.
21, rue Maurice Grandcoing
94200 IVRY-SUR-SEINE
44-06-34-12

BIBLIOGRAPHIE

- * ALLENOU, Michel. Guide des professions artistiques. [Montrouge] : Dunod Montesquieu ; Volvestre : Magma, 1992. ISBN 2-10-0011496-X (erroné).
- * ARCHIVES DE LA CRITIQUE D'ART. Critique d'art. Actualité de l'édition française. Mai 1993, N° 1.
- * ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. Le métier de bibliothécaire. 9ème édition. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1992. ISBN 2-7654-0474-7.
- * ASSOCIATION POUR LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DES ARTS. Etude de recouplement des fonds de la Bibliothèque centrale des musées nationaux et de la Bibliothèque d'art et d'archéologie. Rapport final. 24 juin 1992.
- * BEAUMONT-MAILLET, Laure, *et al.* Vers une bibliothèque nationale des arts ? Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français. 1er trimestre 1992, N° 154, p. 33-60.
- * BELAVAL, Philippe. Rapport du groupe de travail sur l'avenir du site de Richelieu-Vivienne, présidé par M. Philippe BélaVal, maître de requêtes au Conseil d'Etat, remis le 30 juin 1993 à M. Jacques Toubon, Ministre de la culture et de la francophonie.
- * BENHAMOU, Françoise. Pour une bibliothèque nationale des arts. Paris : La Documentation Française, 1993. ISBN 2-11-002943-9.
- * BONAFoux, Pascal. *Profession : éditeur d'art*. L'Oeil. Septembre 1993, N° 454, p. 14-15.
- * BONY, Françoise. *Richelieu : quel institut d'histoire de l'art ?* Livres-Hebdo. 07/12/1990, N° 49, p. 42-44.
- * BONY, Françoise. *Interrogations sur le nouvel institut d'histoire de l'art*. Livres-Hebdo. 17/05/1991, N° 20, p. 54.
- * BOUILLON, Jean-Paul, *et al.* *Où en est l'histoire de l'art en France ?* Le Débat. Mai-août 1991, N° 65, p. 182-233.
- * CEILLIER, Caroline. *Toulouse-Lautrec en 34 livres*. Livres-Hebdo. 07/02/1992, N° 6, p. 58-59, 62.
- * COMBEROUSSE, Martine. *La littérature grise*. Bulletin des bibliothèques de France. 1993, N° 5, p. 60-62.

- * CONVEGNO EUROPEO DELLE BIBLIOTECHE D'ARTE (3-1988-Florence). I cataloghi delle esposizioni : atti / del terzo convegno europeo delle biblioteche d'arte (IFLA), Firenze, 2-5 Novembre 1988. A cura di Giovanna Lazzi, Artemisia Calcagni Abrami, Eve Leckey. Fiesole : Casalini Libri, 1989.
- * CUISENIER, Jean. *Que faire des arts et traditions populaires ?* Le Débat. Mai-juin 1991, N° 65, p. 150-163.
- * DAGEN, Philippe, DAMISH, Hubert. *Pour comprendre l'histoire. Art.* Le Monde. Jeudi 18 mars 1993, p. XII.
- * DEBRIE, Christine. *Qu'est-ce qu'un livre d'artiste ?* in : CORRE, Caroline. Le livre dans tous ses états. Exposition Saint-Quentin, Musée Lécuyer. 21 mars- 12 mai 1986.
- * DELAIGLE, Francine. Les catalogues d'exposition : guide de catalogage. Paris : Ed. du Centre Pompidou, 1991. ISBN 2-85850-600-0.
- * "Dossier : aides à l'édition". Arts info (bulletin d'information du CNAP et de la DAP). Juin 1988, N° 44, p. 7-13.
- * ENCREVE, Pierre, HOOG, Emmanuel. Rapport du Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale et de la Culture. L'institut international d'histoire des arts. Paris : la Documentation Française, 1993. ISBN 2-11-002953-6.
- * FERN, Alan, et al. *Dossier : les bibliothèques d'art*. Bulletin des bibliothèques de France. 1993, N° 1, p. 7-52.
- * FOSSIER, François. Rapport. Ressources en histoire de l'art dans les bibliothèques de la région parisienne. 16.11.1992.
- * FOUCART, Bruno. *La course aux livres*. Beaux-Arts magazine. Septembre 1986, N° 38, p. 68-73.
- * FRANCE. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES ETUDES DOCTORALES. DEA. 1991-1992. Octobre 1991.
- * FRANCE. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS. DESS. 1991-1992. Octobre 1991.
- * FRODON, Jean-Michel. *Une mémoire pour le cinéma*. Le Monde. Samedi 21 août 1993, p. 1, 15.
- * HERSCHER, Ermine, SALES, Catherine, POTIN, Julie. *Livres d'images : l'état des étagères*. L'Evenement du Jeudi. 26 décembre 1991-1er janvier 1992, N° 373, p. 118-126.

- * HOUGHTON, Beth. *Acquisition of exhibition catalogues*. Art librairies journal. 1984, vol. 9, N° 3/4, p. 67-68.
- * INSTITUT FRANCAIS D'ARCHITECTURE. Les livres d'architecture. supplément bibliographique semestriel. Janvier 1993, N° 16.
- * LANG, Jack. *Des livres, des musées et des arts*. Le Débat. Mai-juin 1991, N° 65, p. 134-143.
- * LEMKE, Antje B. *Art Archives : a common concern of archivists, librarians, and museum professionals*. Art librairies journal. 1989, vol. 14, N° 2.
- * LERI, Jean-Marc. *Les archives de l'art et de l'archéologie en péril*. Beaux-Arts magazine. Janvier 1991, N° 86, p. 8.
- * MARGOLIN, Victor. *From the history of decorative arts to the history of design : some problems of documentation*. Art librairies journal. 1985, vol. 10, N° 4, p. 24-36.
- * MARQUAT, Marie-Christine. *Le livre d'art s'affiche en mai*. Caractère. 18 mai 1993, N° 357, p. 60-61.
- * MELOT, Michel. *Des rayons pour l'art*. Connaissance des arts. Janvier 1990, N° 455, p. 56-59.
- * MELOT, Michel. Projet pour une réunion des bibliothèques d'art à la Bibliothèque nationale. Rapport décembre 1990.
- * MOEGLIN-DELCROIX, Anne. *De Bonnard à Baselitz : le livre d'artistes*. Mémoire de l'avenir (bulletin de la Société des amis de la BN). Été 1992, N° 4, p. 10-13.
- * PUIAS, Philippe. *Les éditeurs d'art rattrapés par les musées nationaux*. La Tribune de l'Expansion. Vendredi 15 mai 1992, p. 23.
- * SANTANTONIOS, Laurence. *Le livre d'art n'a pas dit son dernier mot*. Livres-Hebdo. 03/04/1992, N° 14, p. 53-54, 58, 61.
- * SANTANTONIOS, Laurence. *L'édition d'art publique sous expertise*. Livres-Hebdo. 02/04/1993, N° 66, p. 43-44.
- * SCHMITT, Catherine. *Nouvelles des bibliothèques d'art*. Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français. 1er trimestre 1990, N° 146, p. 50-53.
- * SETTIS, Salvatore. *"Warburg continuatus". Description d'une bibliothèque*. Préfaces. Janvier-février 1989, N° 11, p. 107-116.

* SINGER, Loren. *Other disciplines an art : an overview based on oral evidence.*
Art libraries journal. 1987, vol. 12, N° 4, P. 25-29.

* SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION. L'édition de livres en France :
statistiques 1992.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	p. 3
INTRODUCTION	p. 4
I. LA PRODUCTION EDITORIALE FRANCAISE DE LIVRES SUR L'ART : TENTATIVE D'EVALUATION	
A. LA BASE DE DEPART : LIVRES-HEBDO	p. 5
1. Le choix de Livres-Hebdo	p. 5
2. La démarche	p. 5
3. Les difficultés	p. 6
4. Les résultats	p. 9
5. Commentaires et constatations	p. 14
B. LES PRINCIPALES LACUNES DE LIVRES-HEBDO	p. 17
1. Les catalogues d'exposition	p. 17
2. Les catalogues de vente	p. 19
C. LA PRODUCTION EN MARGE DE L'EDITION	p. 20
1. La littérature grise	p. 20
2. Les thèses	p. 22
II. QUELLE BIBLIOTHEQUE POUR QUELS ARTS ? LES LIMITES D'UNE POLITIQUE D'ACQUISITION	
A. LES LIMITES POUR LES SUPPORTS	p. 24
B. LES LIMITES "INSTITUTIONNELLES"	p. 25
1. Bibliothèque d'art et centre de documentation	p. 25
2. Bibliothèque d'art et musée	p. 26
3. Bibliothèque d'art et archives	p. 27
4. Bibliothèque d'art et autres bibliothèques	p. 27
C. LES LIMITES CHRONOLOGIQUES ET GEOGRAPHIQUES	p. 28
1. Les époques	p. 28
2. Les espaces	p. 29
D. LES LIMITES DISCIPLINAIRES	p. 30
1. Les arts traditionnels	p. 30
2. Les franges de l'art	p. 35
3. Les disciplines associées	p. 37
CONCLUSION	p. 41
ANNEXES	p. 42
BIBLIOGRAPHIE	p. 58
TABLE DES MATIERES	p. 62